



**HAL**  
open science

# L'instant Colomban. Conditions de fondation et premiers éléments de topographie des monastères d'Annegray et de Luxeuil

Sébastien Bully, E. Marron

► **To cite this version:**

Sébastien Bully, E. Marron. L'instant Colomban. Conditions de fondation et premiers éléments de topographie des monastères d'Annegray et de Luxeuil. *Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe*, pp.139-163, 2018. halshs-02158710

**HAL Id: halshs-02158710**

**<https://shs.hal.science/halshs-02158710>**

Submitted on 11 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'« instant Colomban »

## Conditions de fondation et premiers éléments de topographie des monastères d'Annegray et de Luxeuil

Sébastien BULLY et Emmet MARRON

### INTRODUCTION

■ Notre connaissance de la fondation des monastères gaulois de Colomban repose principalement sur le récit hagiographique bien connu de Jonas de Bobbio, écrit vers 642-643<sup>1</sup>, récit à l'origine d'une historiographie fournie, mais souvent redondante, et qui accorde une large place aux *topoi* que l'on rencontre dans ce genre littéraire que sont les Vies de saints de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Aussi, les campagnes de sondages, de fouilles programmées et de prospections géophysiques menées sur les sites de Luxeuil et d'Annegray<sup>2</sup> permettent de confronter l'historiographie colombanienne avec de nouvelles données issues de la recherche archéologique<sup>3</sup>. Ces travaux nous amènent à porter un nouveau regard sur les conditions et les modalités qui ont présidé aux fondations « vosgiennes » de Colomban à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, et d'aborder la question de la spécificité, réelle ou non, d'un monachisme d'origine irlandaise sur le continent, dans sa traduction architecturale et topographique<sup>4</sup>. La question du caractère intrinsèquement irlandais du « monachisme colombanien » ou « iro-franc » – pour reprendre la classification aujourd'hui discutée de F. Prinz<sup>5</sup> –, et plus spécifiquement de ses pratiques liturgiques, ses règles et ses cultes, avait déjà été largement réexaminée et relativisée par Alain Dierkens dans un article fondamental sur la question<sup>6</sup>. Ici, c'est plus particulièrement sur les notions de « désert » (des Vosges), propice à l'isolement des premiers moines irlandais, de « *castra* en ruine », dans lesquels ces mêmes moines s'établirent, ainsi que sur les premiers édifices de culte et dispositifs funéraires, que l'archéologie renouvelle le plus nos connaissances.

Ainsi, à rebours d'une pensée quasi-dominante dans la littérature historique et archéologique, la réalité effective du « désert » des premiers établissements monastiques en Occident est très largement réévaluée depuis quelques années<sup>7</sup>, à l'aune, notamment, des recherches archéologiques et d'une nouvelle lecture des paysages historiques par diverses méthodes de prospections (géophysiques et Lidar) et des approches paléoenvironnementales ou archéogéographiques<sup>8</sup>. Dans le cas des fondations de Colomban, contester la réalité du « désert » était une chose, mais en faire la démonstration étayée par des preuves tangibles en était une autre. De la même façon, il n'allait pas de soi non plus de comprendre l'incidence d'une occupation antérieure sur le choix des lieux d'installation des premiers monastères et sur leur topographie.

La date d'arrivée de Colomban et de ses compagnons au pied des Vosges – dans les années 570 pour les uns, dans les années 590 pour les autres – a longtemps fait l'objet de discussions<sup>9</sup>. Sur cette question, nous renvoyons plus particulièrement aux travaux de Michèle Gaillard qui suggère une fondation d'Annegray vers 593, et celle de Luxeuil, puis de Fontaine, peu de temps après, vers 595<sup>10</sup> (*fig. 1*). Loin d'être anodine, cette périodisation permet de mieux comprendre le contexte politique et religieux qui fut celui des moines à leur arrivée et pourrait révéler un « processus », sinon une stratégie, sous-jacent à l'établissement des premières communautés et sur lequel nous reviendrons en conclusion<sup>11</sup>. Par ailleurs, et sans être prépondérante, cette périodisation ne doit pas être négligée non plus dans l'analyse et la datation des structures archéologiques mises au jour, en particulier à Luxeuil.



Fig. 1. Localisation des monastères de Colomban (et de celui du Saint-Mont); tracé des voies antiques (© Sébastien Bully/fond de carte David Vuillermoz – UMR ARTEHIS 6298 CNRS d'après IGN RGE 2011).

### ANNEGRAY, PREMIER MONASTÈRE CONTINENTAL DE COLOMBAN

■ Le lieu-dit « Annegray », *Anagrates* en latin, est situé dans la haute vallée du Breuchin, au pied des premiers contreforts des Vosges, à 15 km environ à l'est de Luxeuil (fig. 2). La localisation du monastère au hameau d'Annegray (commune de la Voivre) est généralement admise depuis la découverte

en 1958 des vestiges de l'église Saint-Jean-Baptiste – dont la présence était connue par un plan partiel du XVIII<sup>e</sup> siècle –, mais surtout de six sarcophages mérovingiens<sup>12</sup> (fig. 3). Ces vestiges occupent une petite butte morainique d'origine glaciaire à environ 375 m d'altitude. Face à la butte se dresse, à quelque 750 mètres à l'est, un promontoire rocheux appelé le « Mont-Saint-Martin », sur lequel s'élève l'église Saint-



Fig. 2. Vue générale du site d'Annegray (© Sébastien Bully – UMR ARTEHIS 6298 CNRS).



Fig. 3. Vue du Mont-Saint-Martin depuis la butte d'Annegray ; au premier-plan, sarcophages mérovingiens découverts dans les années 1950 (© Sébastien Bully – UMR ARTEHIS 6298 CNRS).

Martin de Faucogney, dominant la vallée du Breuchin à près de 480 m d'altitude. Cette région, que l'on appelle le « plateau des Mille étangs », présente un caractère géographique fort, avec un faciès géologique d'origine glaciaire. Parmi les autres facteurs que nous allons évoquer, on peut s'interroger sur l'appréciation portée par les premiers moines irlandais sur ce paysage singulier et prégnant et son incidence sur le choix du lieu d'installation.

Annegray, considéré comme la première fondation continentale de Colomban, aux confins de l'Austrasie et de la Bourgogne, est présenté par Jonas en ces termes :

« [...] il y avait alors un vaste désert nommé Vosges où se trouvait un poste militaire en ruines depuis longtemps, auquel une tradition ancienne donnait le nom d'Annegray. Arrivé là, le saint s'y installa avec les siens malgré la rudesse

de cette solitude sauvage et les rochers qui encombraient le terrain. [...] <sup>13</sup> ».

À travers ces quelques lignes, l'hagiographe brosse un tableau qui se résume au lieu commun d'un vaste désert inhospitalier, mais qui avait déjà été occupé, puisque s'y trouvait un *castrum* abandonné. Le récit de Jonas nous apprend encore que Colomban et ses compagnons n'avaient pas de moyens de subsistance dans un premier temps, mais après trois jours de jeûne, un homme se présenta « devant les portes » avec des vivres. D'ailleurs, un peu plus tard dans le récit, c'est un moine, *Carantocus*, abbé du monastère non localisé de *Salicis*, qui fit porter par son cellier Marculfe des denrées à Annegray <sup>14</sup>. Comme les chevaux du cellier avaient miraculeusement trouvé le lieu où s'était établie la communauté de Colomban, Jonas nous dit que « des légions de malades en quête de guérison affluaient auprès de Colomban <sup>15</sup> ». Là encore, on voit que la communauté entretenait des rapports étroits avec son environnement et constituait également un centre d'attraction dans une région assurément non dépourvue d'un peuplement.

Ce texte ne permet cependant pas d'appréhender pleinement le contexte de la fondation, et par conséquent, ses modalités. C'est plus particulièrement la question du *castrum*, de sa réalité et, le cas échéant, de sa datation, de sa topographie et de sa localisation, qui nous interpelle au regard de l'information que sa présence nous révélerait. Mais le récit de Jonas n'est pas suffisamment explicite pour que l'on puisse déterminer si le monastère a été établi dans le fortin abandonné ou à proximité. Dans le premier cas, on s'interrogerait sur les motivations de la réoccupation d'une fortification militaire, entre la reprise ostentatoire d'un lieu de pouvoir local – par une concession du souverain mérovingien à visée politique ? – et, plus pragmatiquement, l'opportunité que procurait l'utilisation d'une construction préexistante – ou ses matériaux – par de nouveaux arrivants démunis <sup>16</sup>. Cette information intéresse également l'occupation antique et antique tardive de ce secteur de la vallée du Breuchin et le statut juridique de ce même secteur, généralement assimilé au *saltus* <sup>17</sup>. La question d'une construction préexistante nous renvoie à l'un des enjeux principaux des recherches – à Annegray comme à Luxeuil – qui est d'essayer de déterminer la forme que prit ce monachisme irlandais lors de son installation en Gaule, entre conservatisme d'usages insulaires et adaptation aux conditions locales. En particulier, le parcellaire cadastral d'Annegray conserve un certain nombre d'enclos ovoïdes dont on ne pouvait exclure que certains trouvaient leurs origines dans ces clôtures circulaires qui sont l'une des caractéristiques, bien connue, des monastères irlandais <sup>18</sup>.

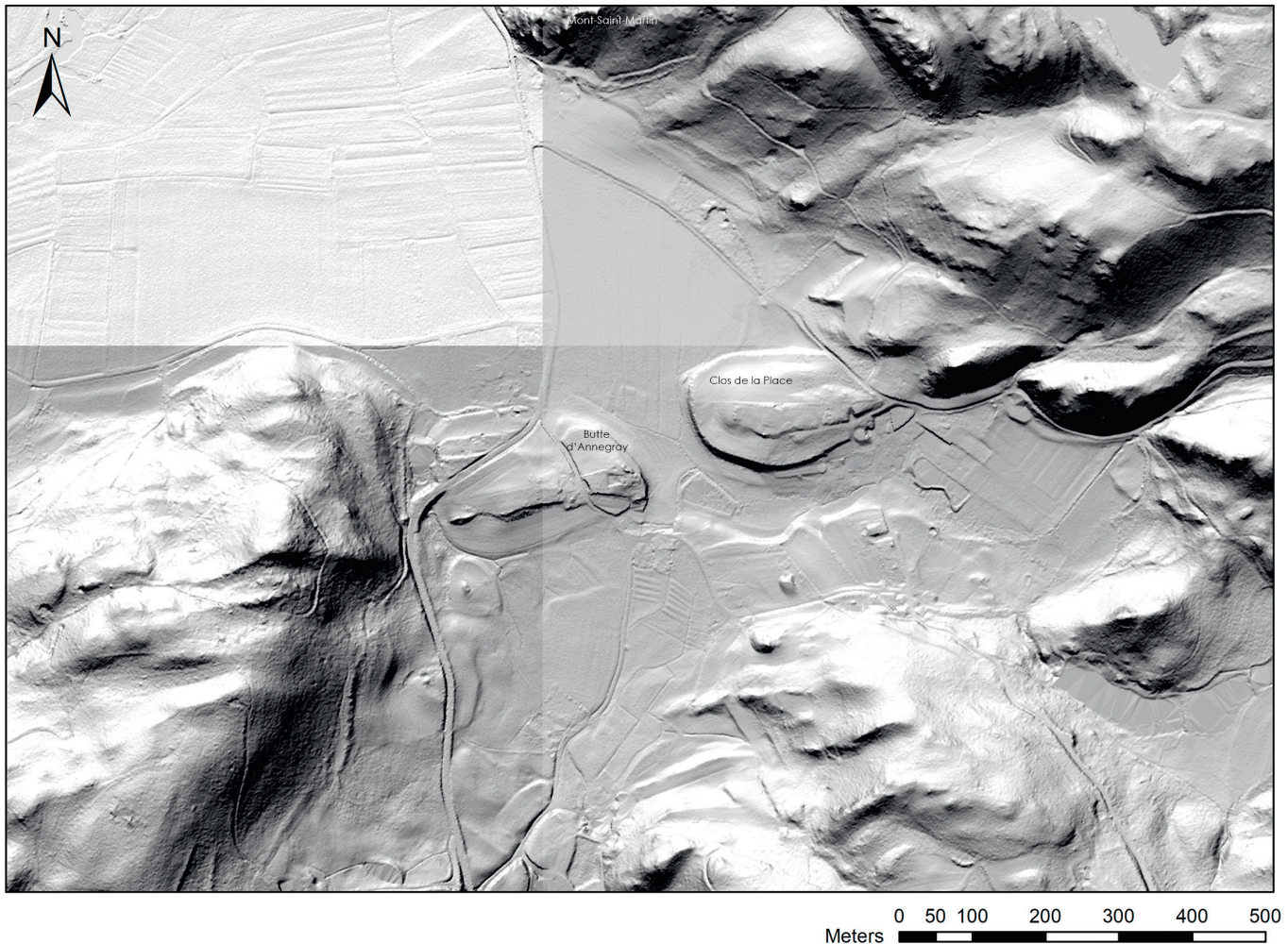


Fig. 4. Image LIDAR du site d'Annegray montrant la butte où se trouvent les vestiges de l'église (ouest), la seconde limite ovale du champ dit le Clos de la Place (est) et les anomalies micro-topographiques correspondant à la maison-forte médiévale sondée en 2012 (© Emmet Marron/fond de carte d'après RGE ALTI 1M 2016).

C'est le cas notamment de la circonvolution autour de la butte au sommet de laquelle ont été découverts les premiers vestiges en 1958<sup>19</sup> (fig. 4). Dès lors, les recherches engagées à Annegray ont mis en œuvre les méthodes de l'archéologie du paysage comme celles de l'archéologie stratigraphique, afin d'en confronter les résultats avec le récit hagiographique et ses interprétations historiques. Ces travaux demandant à être poursuivis, seul un état de l'avancée des connaissances et de nouvelles hypothèses sont ici présentés<sup>20</sup>.

#### LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

L'élaboration de la carte archéologique de la vallée du Breuchin montre une forte densité de découvertes – anciennes comme récentes – de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive autour de Luxeuil, mais pas seulement<sup>21</sup> (fig. 5). Celles-ci sont pour l'essentiel fortuites et donc hors contexte, mais révèlent cependant la présence d'habitats, de nécropoles et de sanctuaires.

En revanche, la présence supposée de fortins antiques repose sur une interprétation de vestiges et de toponymes qui appartient à une tradition historiographique du XIX<sup>e</sup> siècle appelant à la plus grande prudence. Il est cependant intéressant de noter que les vestiges attribués à des structures militaires sont précisément concentrés dans la vallée du Breuchin, entre Luxeuil et Annegray, qui tous deux étaient des *castra* antiques selon Jonas de Bobbio. Mais surtout, il est fort probable que la vallée du Breuchin constituait un axe de circulation ancien pénétrant à l'intérieur du massif méridional des Vosges et assurant un lien entre la vallée de la Saône à l'ouest et la vallée de la Moselle, à quelques kilomètres à l'est d'Annegray (cf. fig. 1). Cette situation « stratégique » se vérifie au moins à partir du début du XI<sup>e</sup> siècle lorsqu'est créée l'une des plus importantes seigneuries du nord du Comté de Bourgogne, à Faucogney, à seulement 3 km d'Annegray (cf. fig. 14). Le développement de cette seigneurie est évidemment lié à sa

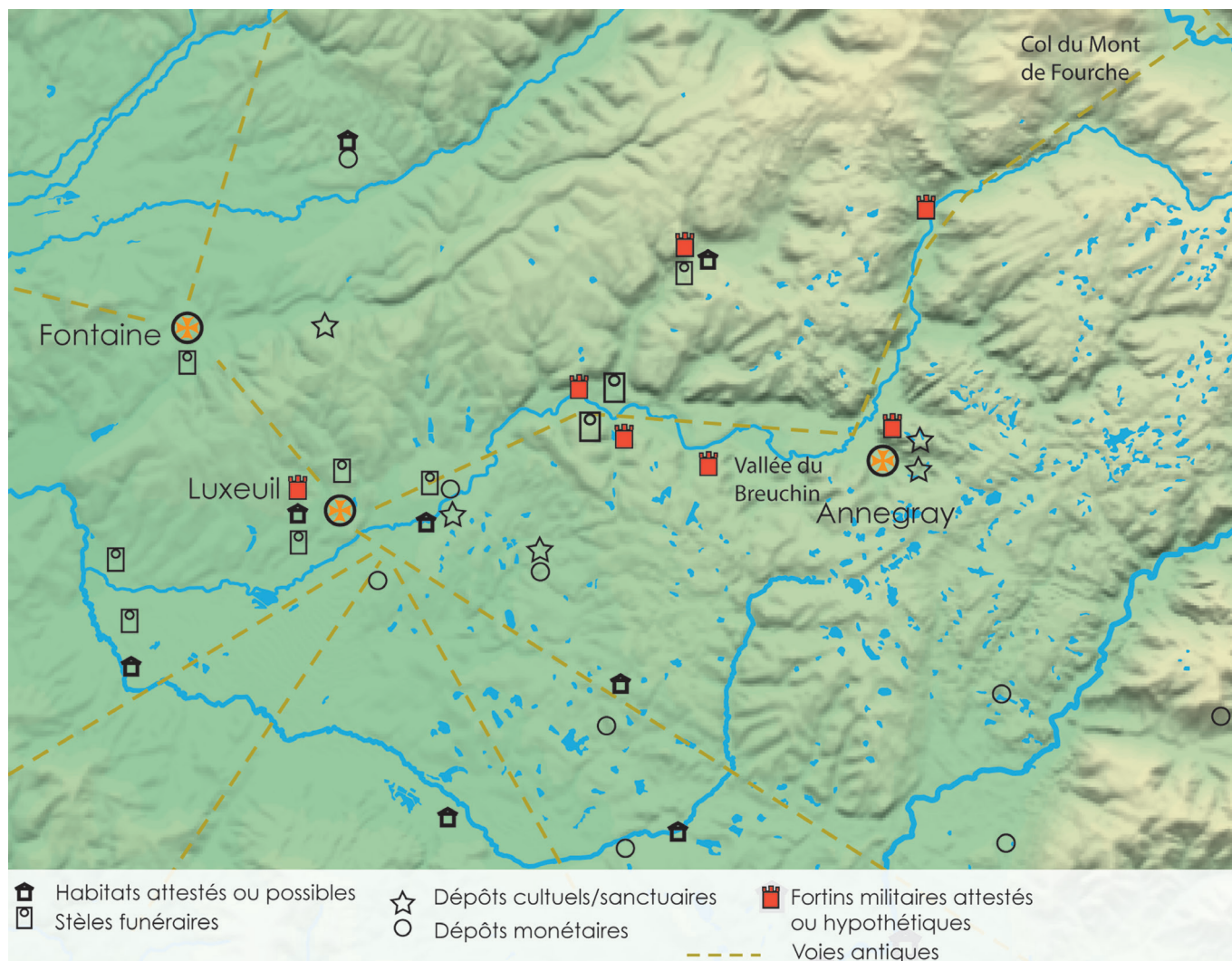


Fig. 5. Carte archéologique de la région de Luxeuil (© Emmet Marron/fond de carte David Vuillermoz – UMR ARTEHIS 6298 CNRS, d'après IGN RGE 2011).

position sur une sorte de « cluse » qui verrouille le passage en direction du col du Mont de Fourche et de la vallée de la Moselle, c'est-à-dire vers « la porte d'Alsace<sup>22</sup> », antérieurement, vers l'Austrasie mérovingienne. Ce rapport étroit entre site et voie existait-il déjà dans l'Antiquité et par conséquent au moment de la fondation du monastère par Colomban<sup>23</sup>? C'est la question que pose le Mont-Saint-Martin, dont le sommet dominant Annegray est occupé par une église des années 1200, et auquel il est indispensable de s'intéresser afin de comprendre le paysage, au sens large, dans lequel se sont installés Colomban et sa communauté.

#### LE SITE DU MONT-SAINT-MARTIN : LE *CASTRUM D'ANAGRATES*?

Les origines de l'église qui occupe le Mont-Saint-Martin ne sont pas connues, mais sa situation, à la fois isolée au

sommet de la montagne et à proximité du site d'Annegray, tout comme son vocable martinien, ont laissé supposer depuis longtemps une origine précoce. Une sculpture en bas-relief remployée dans le mur gouttereau nord de l'église provient assurément d'un édifice antérieur dont on présume – mais sans autre argument – qu'il précédait l'église actuelle (fig. 6). Cet élément sculpté attend encore une analyse approfondie qui pourrait en préciser la datation (comprise actuellement entre le VIII<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> siècle) et l'usage (*antependium* d'autel?). Mais dans l'église même et à proximité plus ou moins immédiate, d'autres découvertes témoignent d'une occupation du site dès l'Antiquité<sup>24</sup>. L'une des plus remarquables est celle d'une stèle de la déesse Diane-Lune<sup>25</sup> (fig. 7). Les conditions et le lieu précis de sa mise au jour en 1718 ne sont malheureusement pas connus. Des statuettes antiques d'animaux en



Fig. 6. Plaque sculptée (haut médiévale ou romane?) en réemploi dans l'église Saint-Martin de Faucogney-et-la-Mer (© Thomas Chenal – UMR ARTEHIS 6298 CNRS-APAHJ).



Fig. 7. Stèle de Diane-Lune découverte sur le Mont-Saint-Martin en 1718 (© musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon).

bronze auraient été trouvées à la même époque sur le Mont-Saint-Martin et en 1718 toujours, la nef même de l'église a livré une statuette en bronze de Priape. Une statuette en bronze de Diane chasserresse aurait également été exhumée de l'église en 1747. Ces découvertes anciennes sont en partie confortées par le ramassage de mobilier céramique antique et de *tegulae* en 1972 et en 1980 dans le cimetière autour de l'église Saint-Martin<sup>26</sup>. Plus récemment, en 2012, c'est un tesson d'amphore de type Dressel 1, de la Tène final D1-D2 (135 av. J.-C. /50 apr.) qui a été recueilli dans le cimetière<sup>27</sup>.

Selon Y. Jeannin, le mobilier gallo-romain découvert au sommet du mont témoignerait d'offrandes cultuelles et le site se prêterait bien également à la description du *castrum Anagrates*<sup>28</sup>. Ces découvertes, replacées dans le contexte d'une proximité immédiate avec le site d'Annegray, ont donc depuis longtemps retenu l'attention des chercheurs, mais sans que l'on puisse aller au-delà d'un simple constat. C'est la raison pour laquelle une prospection géophysique dans l'église, ainsi que des sondages dans et à l'extérieur de l'église, devaient permettre d'étoffer notre documentation du site en établissant une première évaluation de son potentiel archéologique.

Les deux sondages ouverts dans l'église<sup>29</sup> n'ont pas permis de confirmer l'hypothèse de la présence d'un temple antique, ni celle d'une église précoce, quand bien même nous avons découvert une maçonnerie antérieure – mais indéterminable – à la construction des années 1200 ainsi que de la céramique mérovingienne (cf. fig. 9). En revanche, deux secteurs, distants d'une centaine de mètres, susceptibles d'avoir accueilli des constructions en raison de la présence de fragments de tuiles antiques et, dans une moindre mesure, de tessons de céramique, ont été repérés lors d'une prospection pédestre autour de l'église. La première zone correspond au point haut du promontoire en forme d'éperon qui domine la vallée du Breuchin, à l'ouest de l'église Saint-Martin; le second secteur occupe le replat irrégulier d'une butte au nord-est de l'église. Les deux secteurs ont été sondés en 2016 afin d'apporter un nouvel éclairage sur la nature et la datation de l'occupation du site.

Sur les cinq sondages ouverts, un seul a révélé des structures, mais tous ont livré du mobilier archéologique. Le sondage sur le promontoire à l'ouest de l'église a été le plus fructueux. Les vestiges archéologiques apparaissent directement sous la couche d'humus qui recouvre le rocher dans ce secteur. Mais dans la partie est du sondage, le rocher a été clairement aplani pour aménager un sol de mortier. Plus à l'ouest dans ce même sondage, nous avons identifié deux trous de poteaux de belle facture distants de 1,35 m, creusés directement dans le rocher (fig. 8). Mais surtout, le comblement de l'un des trous de poteau contenait des fragments de tuiles antiques, des tessons de céramique bien datés de l'Antiquité tardive et deux monnaies<sup>30</sup> (fig. 9). La première est un Constance II, frappé vers 349-350; la seconde est un Tetricus I frappé entre 271 et 274. Quant à la céramique découverte dans le comblement du trou de poteau, elle est datable également de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Sur la butte au nord-est de l'église, les sondages n'ont pas livré de structures, mais la présence de tuiles antiques comme de céra-



Fig. 8. Mont-Saint-Martin, vue générale du sondage ouvert au sommet du promontoire avec les trous de poteau au premier plan et l'église Saint-Martin à l'arrière-plan (© Sébastien Bully – UMR ARTEHIS 6298 CNRS).

mique de l'Antiquité tardive et du haut Empire confirme que d'autres constructions doivent se trouver à proximité.

Les résultats de ces sondages relancent fondamentalement l'intérêt du Mont-Saint-Martin en attestant, pour la première fois, d'une part, la présence de constructions et, d'autre part, une occupation de l'Antiquité tardive inédite jusqu'alors. Tenant compte de ces découvertes, le site semble donc occupé au moins depuis le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et jusqu'à l'époque mérovingienne. Il n'est donc plus exclu désormais, en raison de la situation précise des vestiges de la construction sur poteaux – au sommet de l'éperon dominant la vallée du Breuchin et la voie en direction de la Moselle – que nous soyons en présence d'un dispositif fortifié des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles que l'on pourrait identifier au *castrum Anagrates* mentionné dans la Vie de saint Colomban (fig. 10). Cette hypothèse – qui ne sera validée que par une fouille de plus grande ampleur – corroborerait celle d'un axe de circulation suffisamment important pour être sous contrôle durant l'Antiquité tardive<sup>32</sup>. En outre, il convient de ne pas négliger

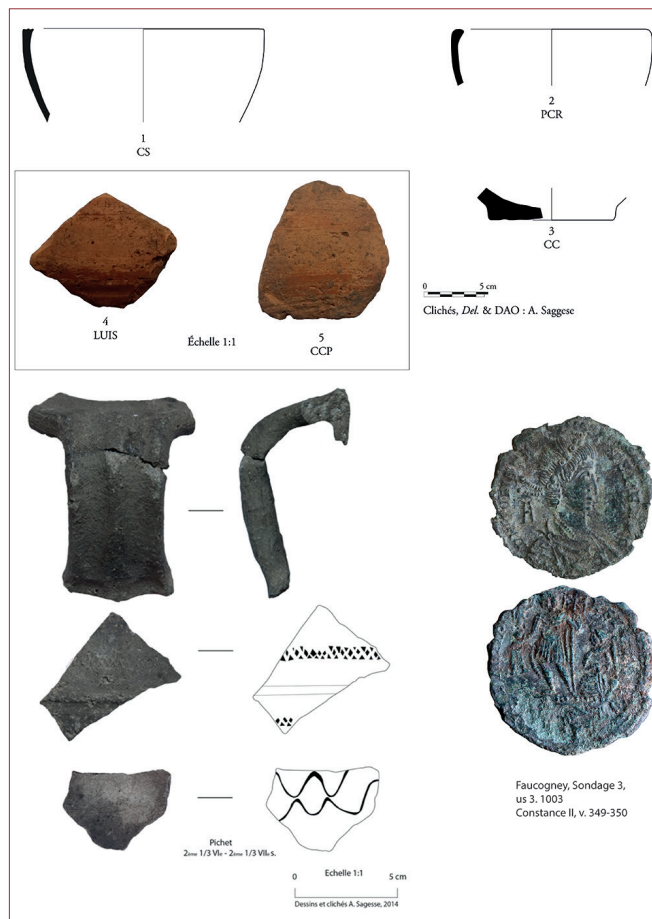


Fig. 9. Planche de mobilier de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge provenant des sondages ouverts sur le Mont-Saint-Martin (© Adrien Sagesse – UMR ARTEHIS 6298 CNRS-APAHJ).

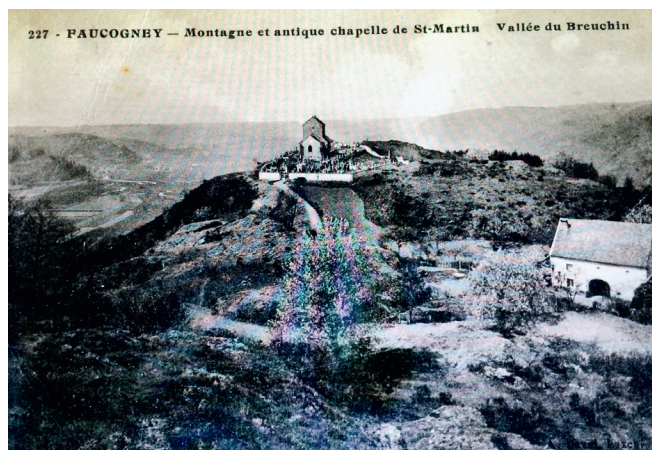


Fig. 10. Carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle (?) du Mont-Saint-Martin; en l'absence de couvert forestier, on perçoit bien la situation dominante du site par rapport à la vallée du Breuchin (© Ass. Amis de saint Colomban).



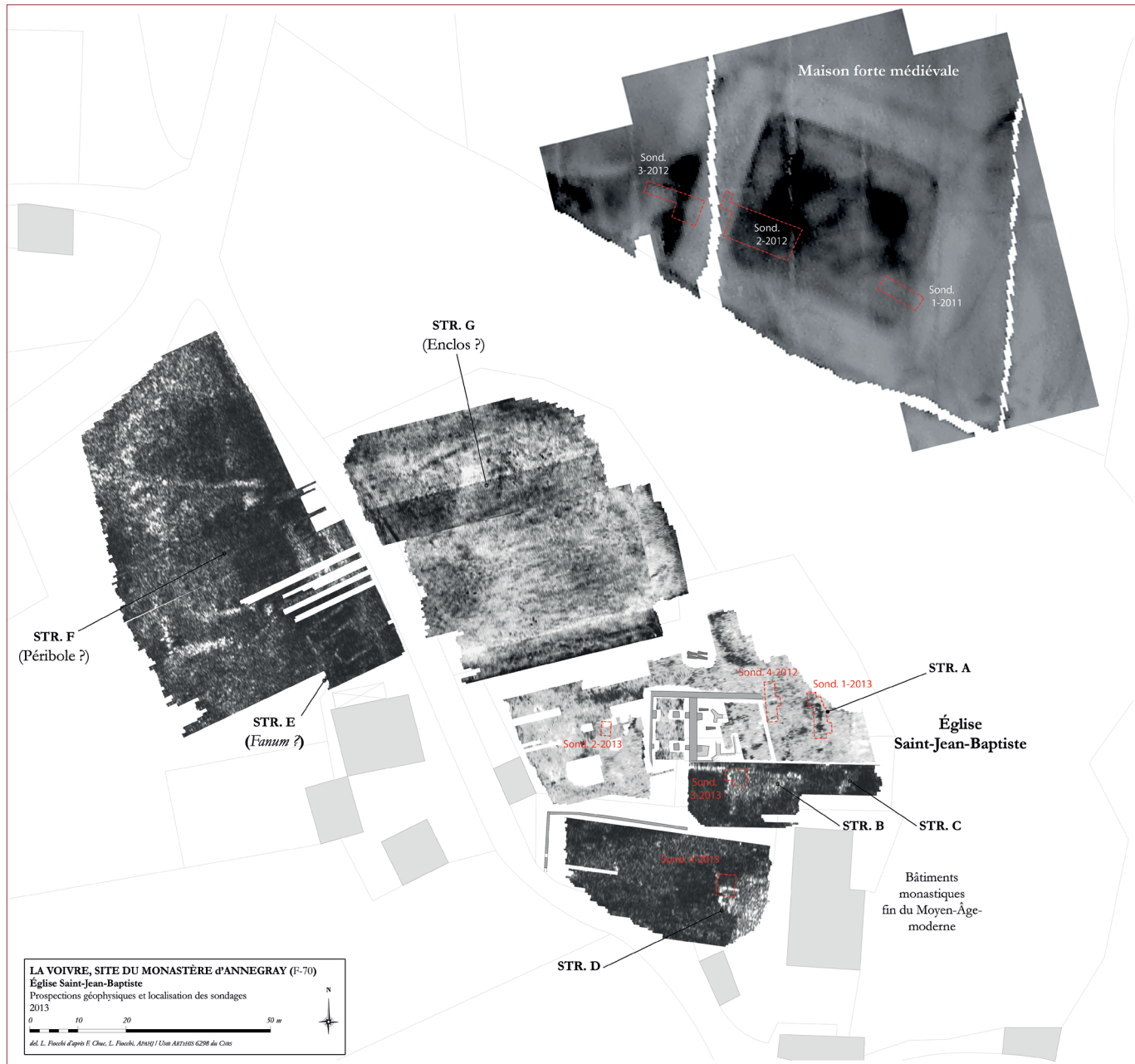


Fig. 11. Carte de localisation des principales structures découvertes par les prospections géophysiques (résistivité électrique et radar-sol) sur la butte d'Annegray et à ses pieds (© Sébastien Bully et Emmet Marron, d'après Moore Institute-National University of Ireland, Galway et UMR Metis).

que sur la base de son étude toponymique, J.-P. Chambon suggère de mettre en lien avec le *castrum* d'Annegray deux autres fortins potentiels, localisés à proximité, à Saint-Bresson et Amont-et-Effrenay<sup>33</sup> (cf. fig. 5).

Pour autant, et en dépit de la maigreur des informations archéologiques récentes, une occupation du Mont-Saint-Martin antérieure à l'Antiquité tardive est hautement probable. La situation topographique et les découvertes anciennes, plaident, selon nous, en faveur de l'hypothèse

d'un temple dédié à Diane dans l'environnement proche de l'église. Étonnamment, cette supposition pourrait être renforcée par les découvertes sur le site d'Annegray, au pied du Mont-Saint-Martin.

#### LE SITE D'ANNEGRAY

Préalablement à toute opération de fouilles, un relevé topographique des vestiges anciennement découverts a été dressé avant d'engager plusieurs campagnes de prospec-

tions géophysiques<sup>34</sup>. L'objectif était de localiser des vestiges pouvant être associés au monastère et, en fonction de l'état de nos réflexions d'alors, au *castrum*.

Les prospections ont porté sur environ 7 hectares, au sommet et autour de la butte accueillant les vestiges (principalement sur son flanc nord) [fig. 11]. Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'un des premiers objectifs des investigations sur le site était de questionner ce modèle des monastères irlandais en examinant les limites du champ entourant les vestiges de l'église afin de déterminer si ces limites étaient associées à une enceinte circulaire primitive dans le prolongement de certaines anomalies perceptibles dans la micro-topographie. Il est rapidement apparu sur les cartes géophysiques qu'aucune structure ne pouvait être associée à une clôture circulaire. L'étude détaillée du parcelaire ancien montre à quel point les limites de champs curvilignes sont communes dans la région d'Annegray depuis au moins le Moyen Âge<sup>35</sup>. Ces formes de terrain se sont développées au fil du temps afin de maximiser l'utilisation

des terres arables sur les nombreuses petites collines arrondies qui caractérisent ce paysage morainique. Dans un grand nombre de cas, les limites de parcelles suivent la courbe de niveau basse de la butte morainique, au point de contact avec les terres inondables de fond de vallée. Ces caractéristiques géologiques propres aux basses vallées vosgiennes imposent donc de considérer avec la plus grande réserve l'hypothèse d'un modèle de clôture monastique insulaire à Annegray, mais il est cependant vraisemblable que ce faciès physique a été mis à profit pour installer le monastère dans une zone non inondable.

En revanche, c'est bien à dessein qu'a été établi un important aménagement dans la zone inondable au pied de la butte. Repéré par les prospections géophysiques, cet aménagement d'environ 60 m × 40 m était formé d'un double enclos et d'un fossé en eau alimenté par la nappe phréatique et la dérivation d'un ruisseau. Devant l'intérêt potentiel d'un tel dispositif dans ce contexte précis et en fonction des problématiques exposées, une fouille à

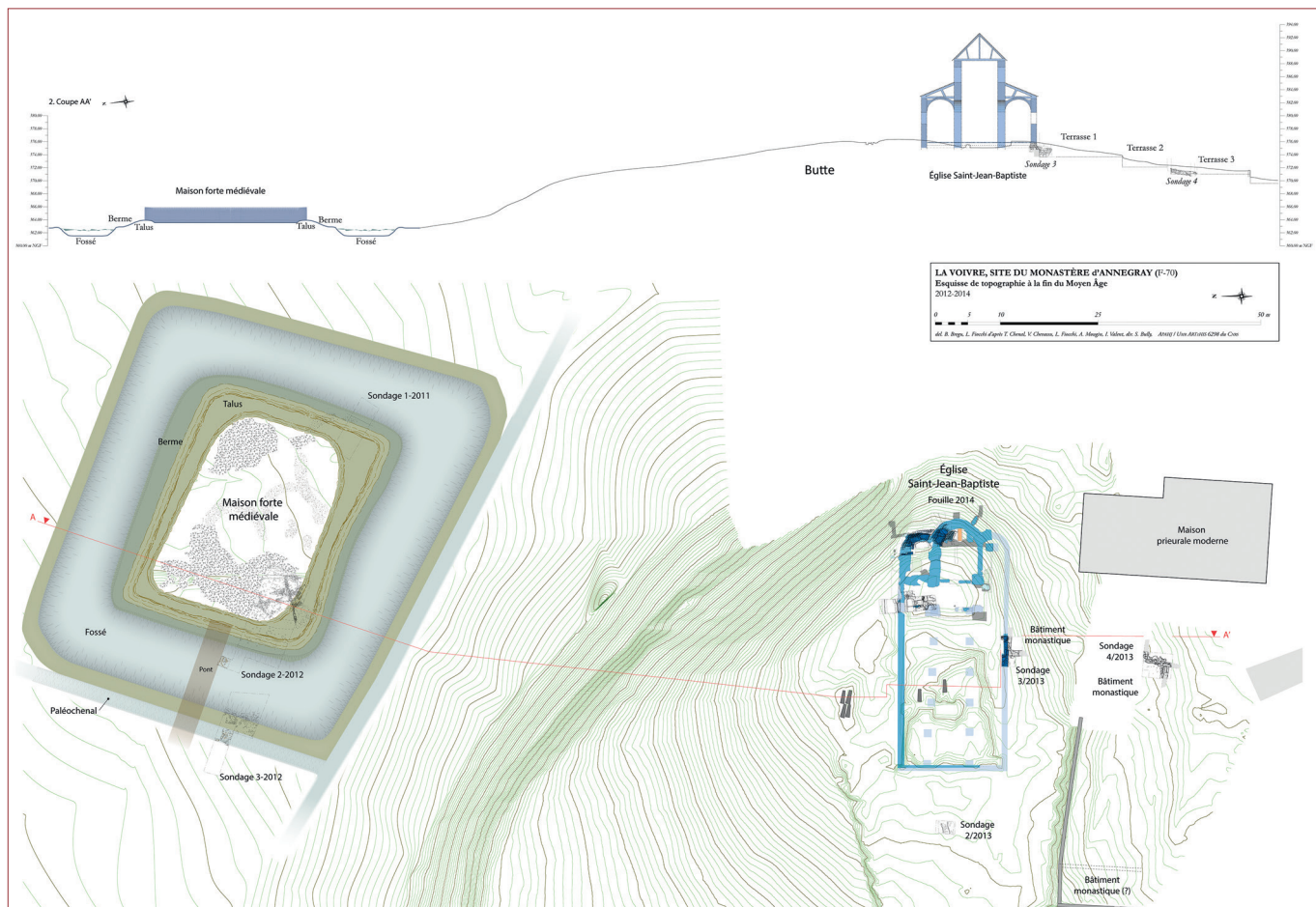


Fig. 12. Esquisse de topographie du site d'Annegray à la fin du Moyen Âge (© Sébastien Bully, infographie Laurent Fiocchi d'après équipe de fouille – UMR ARTEHIS du CNRS-APAHJ).

l'emprise limitée a été engagée, mais les données archéologiques recueillies ont rapidement permis de déterminer qu'il s'agissait d'une maison forte érigée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et vraisemblablement occupée jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>.

Une seconde fouille ouverte sur la butte, toujours à partir de structures détectées par les prospections géophysiques, a révélé le chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste dont la nef avait été en partie dégagée à la fin des années 1950. L'église, démolie en 1777<sup>37</sup>, a été quasiment épiercée jusqu'aux fondations, mais les négatifs des tranchées de fondations et d'épierrements inscrits dans le substrat morainique permettent cependant de reconnaître le plan d'un chœur à triple abside semi-circulaire ouvrant sur une nef à trois vaisseaux. Une tombe privilégiée en coffrage mixte, datée du X<sup>e</sup> siècle par radiocarbone<sup>38</sup>, occupait le centre de l'abside. La présence d'un bloc sculpté datable du IX<sup>e</sup> siècle, en remploi dans une reprise tardive du mur gouttereau sud, plaide également en faveur d'une datation carolingienne pour l'une des phases de cette église. Mais concernant un édifice contemporain de la fondation, les indices, une fois de plus, sont ténus et se limitent à de rares tessons de vitraux (de composition sodique) découverts dans le comblement de la fosse à inhumation du X<sup>e</sup> siècle, de fragments de sols en terrazzo et de quelques lambeaux de maçonneries antérieurs à l'église à triple abside. Un sondage au sud de l'église a révélé des constructions appartenant très probablement au

monastère, mais de la fin du Moyen Âge, sinon de l'époque moderne d'après le mobilier céramique.

Ainsi, ces éléments mis bout à bout dessinent à grands traits le paysage monumental d'Annegray, mais seulement pour le prieuré de la fin du Moyen Âge, avec une église de la fin du haut Moyen Âge, peut-être en partie carolingienne, conservée jusqu'à l'époque moderne, des bâtiments monastiques sur son flanc sud et une maison-forte seigneuriale à proximité (fig. 12).

La question de l'emplacement de la fondation primitive restant entière, une nouvelle prospection avec un radar-sol a été engagée sur la butte. C'est dans la pâture située immédiatement au nord-ouest des vestiges de l'église Saint-Jean-Baptiste que les cartes géophysiques ont révélé d'importantes structures à environ 1 m de profondeur (fig. 13). La plus évidente est une construction formée par deux « enclos » quadrangulaires enchâssés (Str. E) : l'enclos interne mesure environ 6 m de côté et l'enclos externe mesure environ 14 m de côté ; un petit édicule est accolé au mur oriental de l'enclos externe. Ces caractéristiques plaident fortement en faveur de l'identification d'un *fanum* gallo-romain formé d'une *cella*, entourée de sa galerie à laquelle on accède par une ouverture à l'est. Ajoutons que la prospection au magnéto-mètre avait précédemment localisé à cet emplacement des anomalies magnétiques pouvant correspondre à une densité de matériaux métalliques ou de terre cuite (comme le lit de tuiles d'une toiture effondrée ou des sols en mortier de tuileau). Immédiatement au nord apparaît une seconde structure beaucoup plus importante (Str. F) ; elle se présente sous la forme d'un enclos double de plan trapézoïdal. L'enclos externe mesure environ 39 m dans sa plus grande longueur ; l'enclos interne mesure environ 26 m de longueur. On distingue nettement l'angle sud-ouest des enclos formant une « galerie » d'environ 6,40 m de large, la limite nord, ainsi que la « galerie » orientale. L'interprétation de ces structures demeure délicate : l'hypothèse d'un sanctuaire antique à double péribole est à prendre en considération, surtout si l'on admet celle du *fanum*, mais d'un autre côté, on s'attendrait à ce que le temple soit inclus dans le péribole, ce qui ne semble pas être le cas. Dès lors, on ne doit pas exclure un tout autre aménagement, sans lien avec l'hypothétique temple gallo-romain. Dans le champ immédiatement au nord de l'église apparaissent également d'étroites structures rectilignes que l'on pourrait identifier à des fossés (Str. G) ; leur situation au sommet de la butte exclut l'hypothèse de fossés de drainages récents, comme on en reconnaît dans le champ en contrebas.

À ce stade des recherches, il convient de rester extrêmement prudent sur l'interprétation de ces vestiges, dont seule l'hypothèse du temple gallo-romain trouve un certain

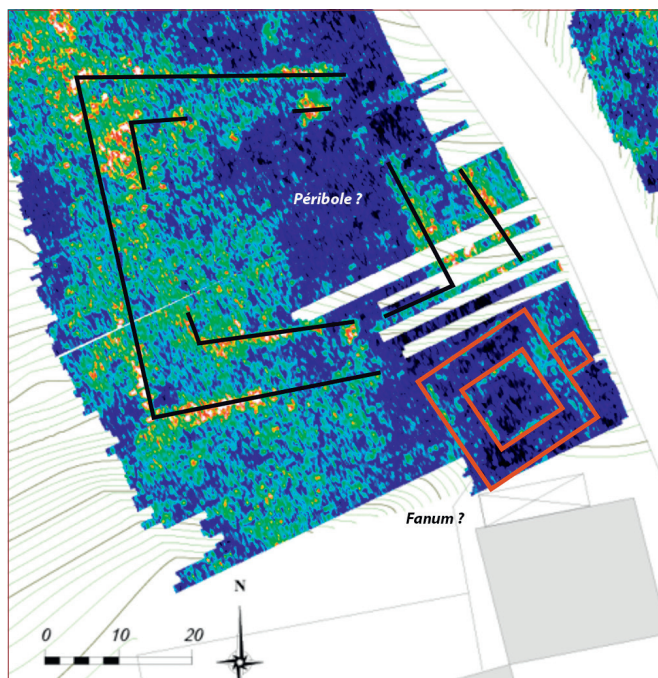


Fig. 13. Proposition d'interprétation des structures antiques (*fanum* et péribole ?) localisées par les prospections géophysiques sur la butte d'Annegray (© Sébastien Bully, d'après UMR Metis).

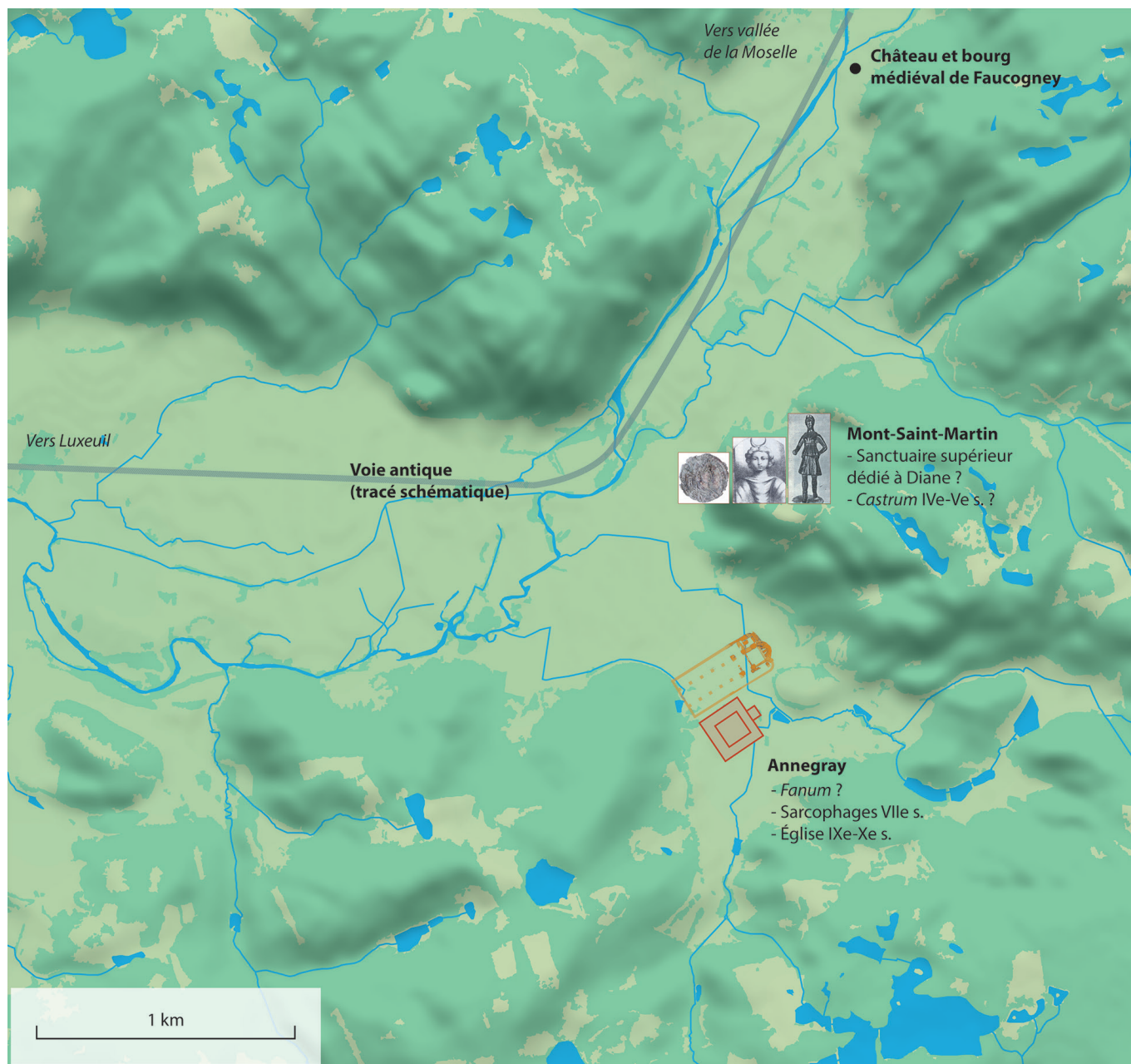


Fig. 14. Carte de synthèse de l'occupation de la haute vallée du Breuchin dans le secteur d'Annegray (© Sébastien Bully, fond de carte David Vuillermoz – UMR ARTEHIS 6298 CNRS d'après IGN RGE 2011).

crédit en raison des caractéristiques du plan de la structure identifiée par le radar-sol. Mais dans ce contexte, les autres structures pourraient tout autant appartenir à un plus vaste sanctuaire gallo-romain – sinon gaulois –, comme au monastère ou à tout autre aménagement médiéval...

Quoi qu'il en soit, on pressent désormais que le choix du lieu d'Annegray pour l'établissement de la première communauté irlandaise ne devait pas relever du hasard et qu'un certain nombre de « facteurs environnementaux »

sont à prendre en considération (*fig. 14*). Nous y reviendrons en conclusion.

#### LUXEUIL

■ La situation à Luxeuil est bien différente et la recherche archéologique y est beaucoup plus avancée. Les recherches ont porté sur les conditions de l'installation du monastère, dans un lieu que l'on pensait abandonné à partir du IV<sup>e</sup> siècle, et sur les premiers édifices de culte (*fig. 15*).



Fig. 15. Vue aérienne du centre-ville de Luxeuil depuis le nord-ouest (© Association Gazelle, Nicolas Couval).

En poursuivant son récit, c'est en ces termes que Jonas décrit l'arrivée de Colomban à Luxeuil :

« La communauté des moines [d'Annegray] étant devenue fort nombreuse, Colomban se mit à songer qu'il lui fallait chercher dans le même désert un emplacement meilleur pour y construire un monastère. À quelque huit milles de là [d'Annegray], il trouva un ancien poste militaire qui avait été très solidement fortifié. Il s'appelait autrefois Luxeuil. Il y avait là des eaux chaudes, entourées de beaux bâtiments. Il y avait aussi, dans la forêt voisine, quantité de statues de pierre, que les païens de l'ancien temps honoraient d'un culte misérable et de rites profanes, leur offrant des sacrifices au cours de cérémonies abominables. Le lieu n'était plus fréquenté que par les animaux et les bêtes sauvages, une multitude d'ours, de buffles et de loups. C'est là que le grand homme s'installa et se mit à construire un monastère [...]»<sup>39</sup>.

Nous avons déjà eu l'opportunité de disserter sur ces quelques lignes et d'en suggérer une relecture, distinguant

les poncifs de l'hagiographie de possibles réalités physiques du lieu, telles que l'on peut les appréhender sur la base des données archéologiques anciennes ou récemment acquises<sup>40</sup>. Ainsi, en faisant référence à des sources d'eaux chaudes entourées de beaux bâtiments, Jonas évoque sans aucun doute le complexe thermal gallo-romain de Luxeuil, composante d'un sanctuaire thérapeutique qui se développe à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et qui était manifestement encore très présent dans le paysage monumental du Luxeuil mérovingien. Quant aux statues en pierre honorées par les anciens païens selon des rites profanes, nous avons suggéré qu'il pouvait s'agir des stèles d'une nécropole de l'agglomération antique de *Luxovium*, qui, abandonnée depuis longtemps, était recouverte par la forêt en cette fin de VI<sup>e</sup> siècle. La découverte en très grand nombre, à Luxeuil, de stèles funéraires des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles – remployées à partir de l'Antiquité tardive – va dans le sens d'une nécropole à incinération *extra-muros* (non localisée) le long d'une voie. Mais c'est le premier point abordé par Jonas, le *castrum*, qui est de loin le plus complexe. Si l'on doit accorder

un certain crédit à Jonas concernant l'existence d'une ancienne fortification à Luxeuil, comme précédemment à Annegray, on conçoit difficilement qu'un même terme recouvrait un dispositif identique tant les lieux diffèrent par leur taille et leur situation. Luxeuil, nous l'avons dit, est une agglomération secondaire qui se développe autour d'un sanctuaire thérapeutique – à l'emplacement des thermes actuels – et dont on estime qu'elle s'étendait sur une surface comprise entre 35 et 50 ha à la fin du second siècle apr. J.-C. (fig. 16). Mais plus loin dans le récit, lorsque Jonas évoque par exemple l'agglomération de Bregenz, il la désigne comme un *oppida*, ce qui laisserait supposer une distinction d'ordre juridique ou/et morphologique entre les deux agglomérations<sup>41</sup>. Qu'en est-il donc du *castrum* de *Luxovium*? À ce jour, il reste délicat de se prononcer, tant sa réalité matérielle, architecturale et topographique, nous échappe encore. Seul un tronçon de murailles remployant trente-cinq stèles funéraires dans ses fondations, découvert au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, est généralement identifié comme appartenant au *castrum* de l'Antiquité tardive<sup>42</sup>, mais rien ne nous assure qu'il ne s'agit pas des fondations d'une enceinte plus tardive<sup>43</sup> (cf. fig. 17). Cependant, en fonction des découvertes récentes de mobilier et de structures des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, nous sommes enclins à penser qu'une partie du centre ancien (places de la Baille, Saint-Pierre et de l'Abbaye) se trouvait dans l'emprise de l'agglomération assurément réduite et vraisemblablement fortifiée entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et le milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. L'érection d'un *castrum* à Luxeuil devait répondre aux besoins du contrôle de plusieurs routes mettant en communication la haute Alsace avec les plateaux lorrains ou champenois. Et on peut suggérer désormais que l'une des routes s'engageait dans la vallée du Breuchin pour rejoindre la vallée de la Moselle.

À la fin du VI<sup>e</sup> siècle, Coloman établit donc son second monastère dans un lieu autrefois (?) stratégique, doté d'un important sanctuaire païen alors abandonné, mais dont des bâtiments étaient encore visibles<sup>45</sup>. Le développement de l'agglomération était peut-être également redevable à la présence de source(s) salée(s), mais dont on ne sait si elles furent exploitées dans l'Antiquité et par les premiers moines.

Mais avant tout, il convient de revenir sur la question du « désert » de Luxeuil, qui est une construction historiographique reposant sur les quelques lignes de Jonas amplifiées par une approche historique souvent apologétique. Nous avons relevé que la *Vita*, tout en usant des codes et du vocabulaire de l'hagiographie, semblait édulcorer certaines descriptions, permettant ainsi de créer un doute sur l'état des lieux décrits<sup>46</sup>. Ainsi, Jonas n'écrit pas explicitement

que le *castrum* de Luxeuil est abandonné, mais seulement que ses fortifications sont alors ruinées, et la description du lieu, qui n'était plus fréquenté, ne s'applique pas au *castrum*, mais bien à la forêt avoisinante. Et les recherches archéologiques menées ces dernières années dans le centre ancien de Luxeuil nous ont permis de reconsidérer en profondeur les conditions de la fondation monastique, en confirmant la rétraction de l'agglomération du Haut-Empire au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, mais en démontrant une continuité d'occupation avec la mise en place d'un complexe ecclésial dès le V<sup>e</sup> siècle, à l'origine de la topographie du monastère de Coloman (fig. 17).

Nous ne reviendrons pas ici sur la description des structures rencontrées et leurs interprétations, déjà largement présentées par ailleurs<sup>47</sup>, pour ne retenir que les points qui nous paraissent essentiels à ce stade de l'étude.

C'est à l'emplacement de la place de la Baille, bordant le flanc nord de la basilique Saint-Pierre, que des sondages archéologiques ont révélé les vestiges d'un édifice de 14,25 m de largeur, pour une longueur supérieure à 21 m, manifestement construit en *opus africanum* (fig. 18). La stratigraphie, le mode de construction, une monnaie<sup>48</sup> et une datation radiocarbone<sup>49</sup> indiquent une construction de l'Antiquité tardive avec une importante probabilité dans les deuxième et troisième tiers du V<sup>e</sup> siècle. En dépit des incertitudes concernant le plan – en l'absence d'une fouille exhaustive –, il s'agit assurément d'un monument majeur pour la connaissance du Luxeuil de l'Antiquité tardive. Les rares exemples reconnus de ce mode de construction en *opus africanum* au nord des Alpes appartiennent à des complexes paléochrétiens, épiscopaux, comme c'est le cas de la cathédrale nord de Genève<sup>50</sup> à Tournai<sup>51</sup>, peut-être à Besançon<sup>52</sup>, ou, plus largement, ecclésiaux, comme à Kaiseraugst<sup>53</sup> et à Bonn<sup>54</sup>. Une église Notre-Dame, (re)construite au XV<sup>e</sup> siècle, mais attestée dans les documents d'archives dès les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, succède à l'édifice de l'Antiquité tardive<sup>55</sup>. Ces données nous ont conduits à émettre l'hypothèse d'un premier édifice de culte chrétien, peut-être déjà dédié à la Vierge, et dont on ne peut exclure qu'il prenait place dans un dispositif d'église double. Ce dispositif aurait été composé avec une seconde église à l'emplacement de la basilique Saint-Pierre, séparée de la première par un *atrium*, dont on trouve la mention dans la *Vie de Coloman*<sup>56</sup> et auquel on pourrait rattacher certaines maçonneries découvertes en sondage<sup>57</sup>. À moins d'une trentaine de mètres au sud-ouest du « bâtiment en *opus africanum* », des sondages et un suivi de travaux sur la place Saint-Pierre signalent encore la présence de sols et d'une maçonnerie remployant des blocs antiques, datés des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. C'est dans ce secteur du centre-ville, entre les

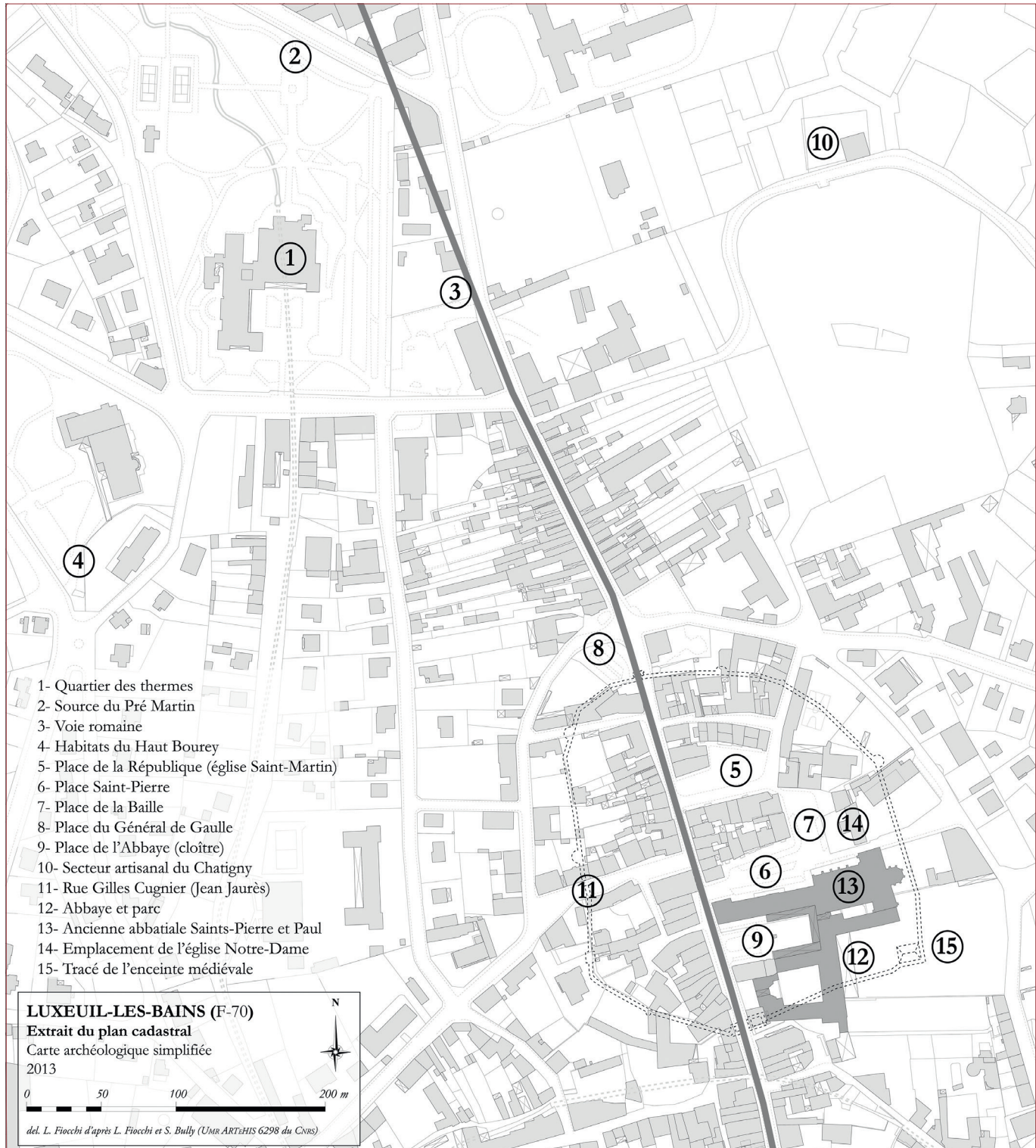


Fig. 16. Extrait du plan cadastral de Luxeuil : carte archéologique simplifiée (© Sébastien Bully, infographie Laurent Fiocchi – UMR ARTEHIS du CNRS-APAHJ).

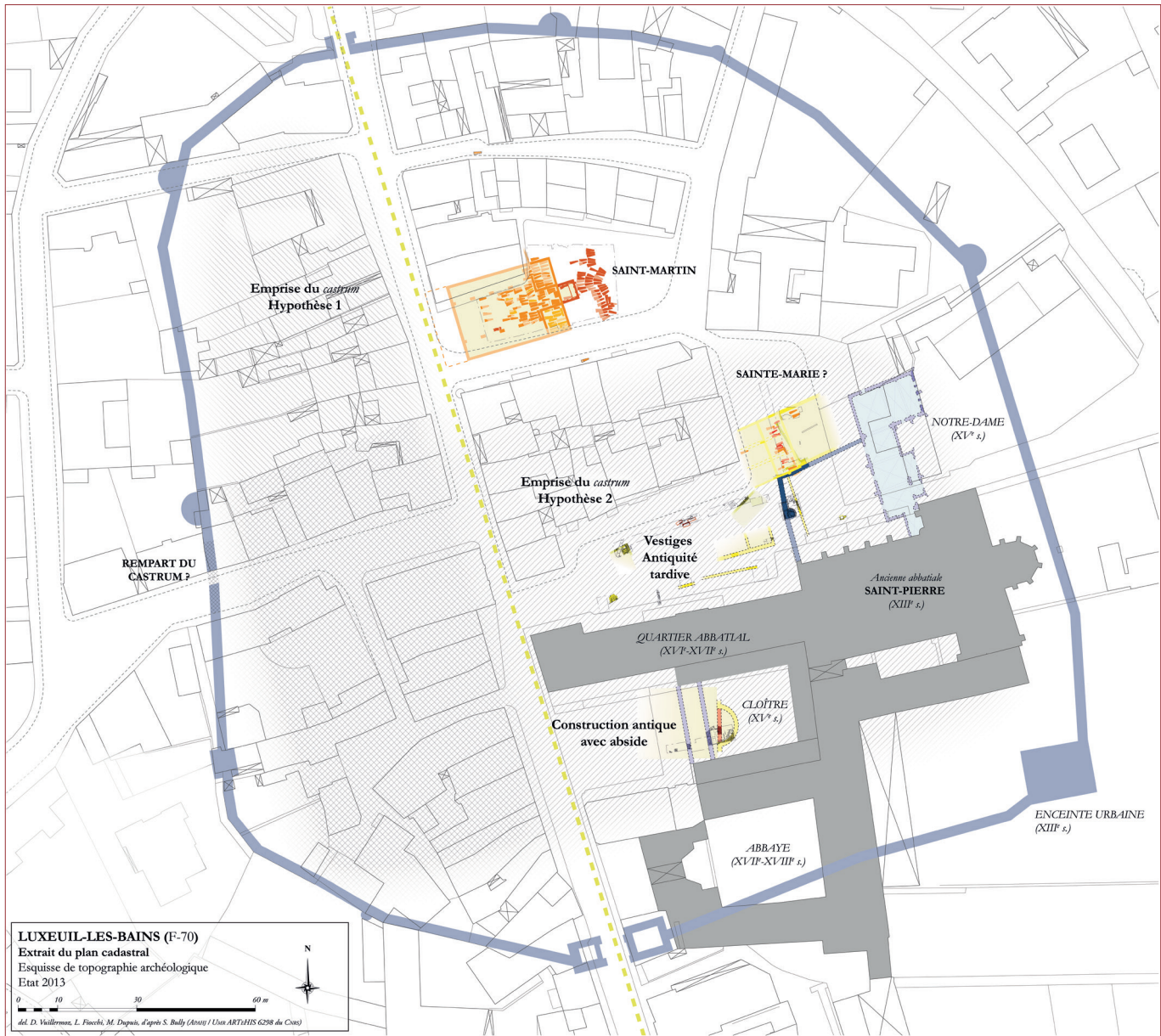


Fig. 17. Luxeuil : esquisse de topographie archéologique de l'Antiquité au Moyen Âge (© Sébastien Bully, infographie Laurent Fiochi – UMR ARTEHIS du CNRS-APAHJ).





Fig. 18. Place de la Baille, plan partiel de la première église Sainte-Marie (?) (© Sébastien Bully, infographie Laurent Fiocchi, Christophe Gaston et Mathias Dupuis – UMR ARTEHIS du CNRS-APAHJ).

places de l'Abbaye et Saint-Pierre, de part et d'autre de la rue Victor Genoux – ancienne rue principale de l'agglomération gallo-romaine –, que l'on pourrait localiser le *castrum* du Bas-Empire, dans lequel, ou en bordure duquel, fut implanté le monastère primitif (cf. *fig. 17*).

En revanche, à seulement quelques dizaines de mètres au nord de l'église dédiée à la Vierge, la fouille programmée menée sur la place de la République a permis d'établir que cet espace devait se situer à l'extérieur du *castrum*. La place était occupée par un quartier d'habitation qui s'est développé en quatre phases depuis le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Son abandon – à la suite d'un violent incendie pour certaines salles (*fig. 19*) – pourrait être concomitant de la rétraction de l'espace urbain dans le *castrum*. Maisons ruinées et cours sont alors investies par une nécropole au sein de laquelle on identifie ce qui est vraisemblablement un mausolée du début du V<sup>e</sup> siècle accueillant plusieurs sarcophages. La structure funéraire, orientée nord-sud, suit un plan rectangulaire de 6,25 m de large par plus de 9,40 m de longueur<sup>58</sup>. Elle fut ensuite intégrée dans la construction d'une basilique funéraire, devenant son annexe sud. Quelques vestiges de maçonneries, des négatifs de murs et surtout la disposition de nombreux sarcophages, permettent de restituer le plan d'une église

que l'on date entre le V<sup>e</sup> et la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle ; elle mesurait environ 19,30 m de largeur par 26,80 m de longueur minimum (*fig. 20a*). La nef centrale ouvrait sur une abside quadrangulaire à chevet plat, accostée d'annexes latérales. Son plan en tau se distingue par la présence de bas-côtés et on ne peut exclure qu'un vestibule aligné sur la principale rue antique (actuelle rue Victor Genoux) précédait la façade<sup>59</sup>. La nef, le chœur et les bas-côtés accueillent un très grand nombre de sarcophages – remployant parfois des stèles funéraires gallo-romaines comme cuves ou comme couvercles – et de plus rares tombes maçonnées contemporaines ; au chevet, des tombes en coffrage mixte ou en coffre de bois sont également datées de la même période par le radiocarbone.

Dans un second état, une salle de plan quadrangulaire (dim. int. 3,60 × 3,60 m ; dim. ext. 5,15 × 4,30 m) a été greffée contre le chevet de la basilique funéraire (*fig. 20b*). Un sarcophage de plan trapézoïdal était disposé le long du mur nord, un second est restitué le long du mur sud et un troisième, en position centrale, est reconnu par le négatif de son installation dans un sol antérieur. La disposition et l'architecture de cet *augmentum* permettent de l'interpréter comme une crypte externe non hypogée, probablement voûtée, correspondant à la *crypta* dans laquelle fut



Fig. 19. Place de la République, vestiges d'un habitat antique incendié au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, recoupés par le mur nord de la basilique funéraire (© Thomas Chenal – UMR ARTEHIS 6298 CNRS).

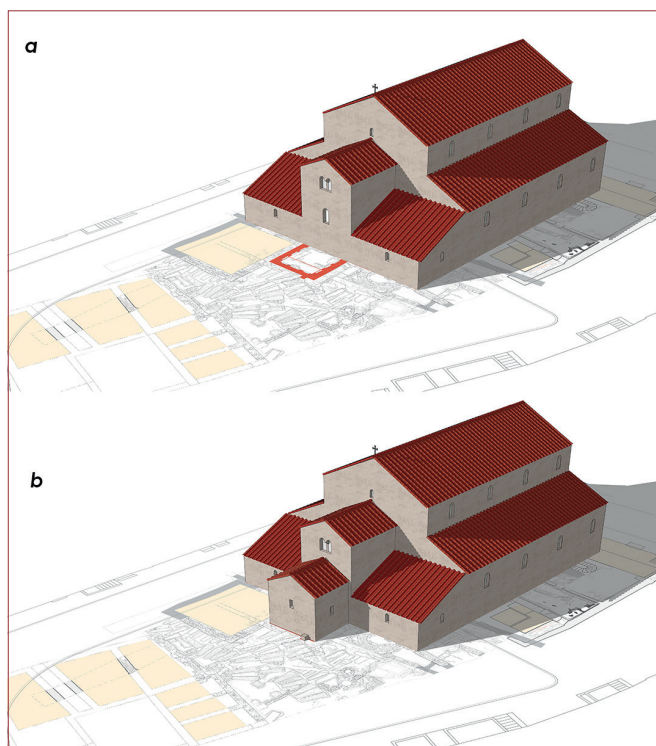


Fig. 20. Propositions de restitution en 3D simplifiées de l'église Saint-Martin au V<sup>e</sup> siècle (a) et vers 600 (b) (© Sébastien Bully, infographie Matthieu Le Brech – UMR ARTEHIS 6298 CNRS-APAHJ).

inhumé l'abbé Walbert, en 670, d'après une source textuelle du X<sup>e</sup> siècle relatant que « c'est dans l'église Saint-Martin, construite du côté nord du monastère, une crypte d'un travail admirable ayant été aménagée derrière l'autel par l'évêque saint *Nicetius*, qu'il fut enseveli en une tombe très honorable<sup>60</sup> ».

Avant sa translation dans l'annexe nord de l'église à la fin du haut Moyen Âge, le sarcophage de l'abbé Walbert devait prendre place en position centrale dans la crypte, à moins que celui-ci ait été présenté sur une sorte de banquette bordant le mur chevet. S'il ne fait pas de doute que la crypte a accueilli le troisième abbé de Luxeuil, l'étude archéologique et une relecture critique des *Miracles d'Eustaise* et *Walbert* plaident en faveur d'une datation antérieure à la mort de Walbert, dans les toutes premières années de la fondation du monastère, vers 600<sup>61</sup>. Cette datation précoce est à l'origine d'une hypothèse formulée par Michèle Gaillard selon laquelle elle aurait pu être aménagée à l'origine, non pour accueillir la dépouille de Walbert, mais celle de Colomban lui-même, avant son exil de Gaule et son installation définitive à Bobbio<sup>62</sup>. Quoi qu'il en soit, la facture constructive de la crypte, telle que l'on peut encore l'apprécier, nous renvoie à la description que donne Adson à la fin du X<sup>e</sup> siècle d'un « travail admirable ». En effet,



Fig. 21. Vue générale des vestiges de la crypte dite de saint Valbert (© Sébastien Bully – UMR ARTEHIS du CNRS).



Fig. 22. Vue générale du cimetière monastique au chevet de l'église Saint-Martin et de la crypte externe (© Sébastien Bully – UMR ARTEHIS du CNRS).

dans une première phase, les parements internes étaient animés par un remarquable décor de niches séparées par des pilastres (fig. 21) ; quelques fragments de stuc découverts dans la fouille de la crypte trahissent un décor élaboré, mais sans que l'on puisse s'assurer qu'il ornait le petit édifice dès son origine. La construction de la crypte est à l'origine du développement d'un cimetière monastique *ad sanctos* à son chevet, qui se caractérise par le déploiement de nombreux sarcophages, particulièrement bien conservés (fig. 22). Huit couvercles portent une inscription avec le nom des défunts, complet ou abrégé (fig. 23). Dans le même temps, les inhumations à l'intérieur de l'église Saint-Martin disparaissent, alors que l'édifice « en *opus africanum* » semble prendre le relais de la fonction funéraire en accueillant des sarcophages mérovingiens, puis des inhumations plus tardives dans le Moyen Âge.

À cette esquisse de topographie monastique précoce, il convient d'ajouter les découvertes réalisées à l'occasion d'un sondage dans le cloître gothique (actuelle place de l'Abbaye). Le cloître se situe au cœur du monastère reconstruit à l'époque moderne qui succède au monastère médiéval. Le sondage a mis au jour les vestiges d'une vaste abside de la fin des années 100 apr. J.-C. En l'état des connaissances, il est impossible de savoir si l'abside appartenait à un espace découvert, comme une place, ou s'il s'agissait d'une construction monumentale, peut-être publique, comme un temple ou une basilique. La construction est abandonnée autour des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles, avant d'être réoccupée au VII<sup>e</sup> siècle d'après le mobilier céramique. Un nouveau mur ferme alors le bâtiment à l'emplacement de la corde de l'arc de l'ancienne abside. Épierrée jusqu'à la fondation, la profonde tranchée de récupération de l'abside forme alors

comme une sorte de fond de cabane scellé par des niveaux d'occupation. La corrélation des données stratigraphiques et topographiques plaide en faveur de la réutilisation d'une ruine gallo-romaine à l'époque mérovingienne, peut-être par l'un des premiers bâtiments du monastère.

### CONCLUSION

■ À ce stade des recherches, quels sont donc les principaux acquis sur Annegray et Luxeuil, et à quelles relectures sur l'origine des sites ces données nous engagent-elles désormais ?

À l'exception des sarcophages découverts anciennement, nous n'avons toujours aucune véritable trace matérielle du monastère mérovingien d'Annegray. Il faut attendre le IX<sup>e</sup> siècle pour identifier de premiers vestiges avec l'église Saint-Jean-Baptiste, mais ni les sondages ni les prospections géophysiques n'ont permis de localiser des bâtiments monastiques antérieurs à la fin du Moyen Âge. Au titre d'une nouvelle hypothèse, nous nous étions alors interrogés sur la possibilité d'une topographie monastique complexe, polynucléaire, où le monastère primitif serait à rechercher à l'emplacement du lieu-dit le « Clos de la Place », à une centaine de mètres à l'est de la butte qui aurait seulement accueilli une église funéraire, avant de devenir l'église principale (Saint-Jean-Baptiste) du prieuré médiéval<sup>63</sup>. Cette conjecture ne repose à ce jour sur aucun vestige archéologique<sup>64</sup>, mais uniquement sur une approche spatiale du site. Et nous avons considéré que sous la plume de Jonas, l'usage du mot « *castrum* » était un terme générique recouvrant des constructions gallo-romaines antérieures, au nombre desquelles, peut-être, le *fanum* localisé par la géophysique sur la butte d'Annegray. Cette interprétation n'intégrait pas encore les découvertes réalisées sur le Mont-Saint-Martin, et

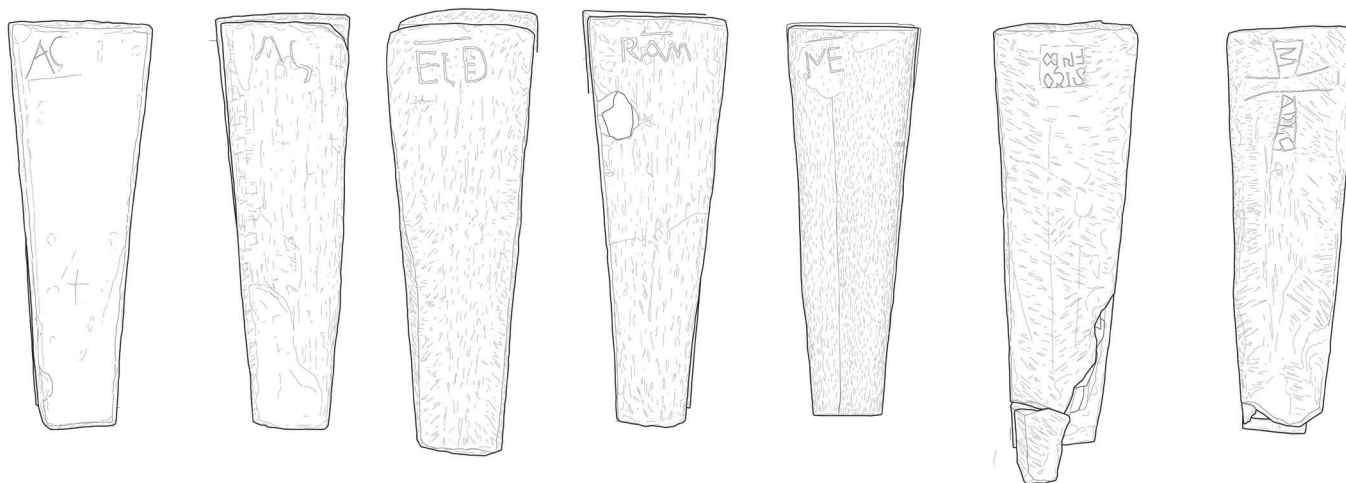


Fig. 23. Couvercles de sarcophages inscrits découverts dans le cimetière monastique (© Sébastien Bully, relevés et infographie Laurent Fiocchi et Xavier d'Aire – UMR ARTEHIS du CNRS-APAHJ).

qui, aujourd'hui, redonne du crédit à la *Vita* si l'on accepte de reconnaître le fortin abandonné dans les vestiges des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. Rappelons que cette information, capitale pour comprendre le choix du lieu de l'installation de la première communauté, ne pourrait être validée que par une fouille extensive en complément de sondages, par définition limités. Et le choix du lieu recouvre deux échelles spatiales : la première est le cadre général, donné par un environnement historique que nous commençons à bien percevoir, alors que la seconde est celle de l'emplacement précis de l'implantation du monastère, que nous ne localisons toujours pas, répétons-le. Mais il convient désormais de ne plus rejeter la possibilité que le monastère primitif ait été implanté dans le *castrum* du Mont-Saint-Martin. Notons que le vocable martinien est également présent à Luxeuil et à Fontaine. Ce schéma impliquerait un transfert du monastère sur le site en contrebas d'Annegray – à l'image du « déperchement » du Saint-Mont à l'époque carolingienne<sup>65</sup> –, mais n'explique pas la présence des sarcophages mérovingiens. Le choix d'un *castrum* abandonné par Colomban, dont Jonas se fait le rapporteur, pourrait être encore une référence implicite à la retraite de saint Antoine dans le fort romain ruiné de Pispir dans le désert égyptien ; Colomban dans sa *peregrinatio*, son exil volontaire, aurait alors mis ses pas dans ceux du « Père de tous les moines » au moment de sa retraite au « désert ».

Outre les vestiges de l'Antiquité tardive, les découvertes anciennes de mobilier votif sur le Mont-Saint-Martin, confirmées par celles de mobilier céramique lors des prospections récentes, accréditent l'idée – déjà ancienne – d'un sanctuaire dédié à la déesse Diane. Et sur le site même d'Annegray, l'un des apports majeurs des recherches est la mise en évidence par la géophysique d'un probable *fanum* et d'un plus vaste complexe (péribole?). Serions-nous en présence d'un sanctuaire double du Haut-empire, formé d'un complexe supérieur et d'un complexe inférieur, ou le *fanum* bordait-il seulement une voie antique (avec une station routière) ? Il n'est pas possible, à ce jour, de répondre à ces questions. Un autre point important qui demeure en suspens est de savoir si ce sanctuaire gallo-romain marquait encore le paysage à l'arrivée de Colomban. On se demandera par conséquent si celui-ci est à l'origine du choix du site, motivé par une forme de résilience mémorielle des lieux, nécessitant une christianisation de ce secteur de la vallée<sup>66</sup>, ou si ce ne fut là qu'une opportunité de réutiliser des constructions déjà existantes<sup>67</sup>. Quoi qu'il en soit, la présence d'un sanctuaire païen à Annegray nous interpelle et on pourrait s'interroger sur le déroulement du récit de Jonas. En effet, dans ce long et édifiant polyptyque littéraire,

la figure du saint interrompant un culte païen n'intervient qu'une fois celui-ci parvenu en Germanie, dans les environs de Bregenz<sup>68</sup>.

Le paysage dans lequel s'établirent Colomban et les premiers moines irlandais se révèle donc beaucoup plus riche et moins neutre que ce que l'on imaginait jusqu'alors pour les périodes de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive, sans que l'on en perçoive encore précisément toutes les incidences pour la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Mais il est vraisemblable que le *saltus* que les moines ont conquis était, sinon toujours habité, au moins encore parcouru par une voie importante entre les vallées de la Saône et de la Moselle, voie contrôlée au débouché de la vallée du Breuchin par le *castrum* de Luxeuil.

Un autre point – celui de la chronologie des fondations d'Annegray et de Luxeuil, que nous avons rappelée en introduction – mérite d'être évoqué ici.

Entre la fondation d'Annegray et celle de Luxeuil, un très court laps de temps – peut-être deux années seulement – se serait écoulé. Au-delà du *topos* de l'agrandissement de la communauté, qu'est-ce qui a pu justifier que Colomban ait si rapidement quitté Annegray pour aller à Luxeuil et en faire son principal monastère ? On suggérera qu'à l'image des monastères insulaires bretons qui précédaient la fondation des monastères continentaux<sup>69</sup>, Annegray aurait pu constituer au départ une sorte de « monastère d'étape », dans l'attente de conditions propices au dessein originel, celui de la fondation de Luxeuil. Le choix d'un *castrum* occupé, à la confluence de plusieurs voies, ne peut pas être fortuit, et ne correspond pas, comme nous avons essayé de le présenter, à la recherche d'une « solitude » telle qu'elle est évoquée par l'hagiographie, mais relève plutôt d'un acte politique sous-tendant une construction territoriale aux marges du diocèse de Besançon et des royaumes mérovingiens de Bourgondie et d'Austrasie. L'archéologie démontre qu'une communauté chrétienne organisée était déjà présente dans le *castrum* antérieurement à la fondation du monastère de Colomban. Par conséquent, l'installation de la communauté monastique a dû dépendre de la bonne volonté du pouvoir local, mais aussi du clergé local, sinon de l'évêque de Besançon lui-même, dont relevait Luxeuil ; peut-être s'agissait-il alors de l'évêque Nicet, mentionné par Adson à la fin du X<sup>e</sup> siècle, qui aurait consacré (reconsacré) les autels des églises de Luxeuil et fait édifier la crypte externe de l'église Saint-Martin<sup>70</sup>. Dénuée de toute influence irlandaise – en l'état actuel de nos connaissances – la topographie monastique du Luxeuil des origines reprend donc une topographie chrétienne antérieure, du V<sup>e</sup> siècle, formée d'au moins deux églises, dont une funéraire. Nous pensons

qu'il pourrait s'agir d'un groupe presbytéral, dépendant de l'évêque diocésain, siège d'un vicaire ou d'un archiprêtre. En l'absence de sources écrites, on ne peut cependant pas écarter la possibilité de la création d'un évêché éphémère dans les confins de l'archevêché de Besançon en réponse à la désorganisation du diocèse à partir des années 450 – jusque dans les années 600...<sup>71</sup>. Peut-être ce prêtre Winioc, cité par Jonas à deux reprises, était-il l'un des desservants de ce complexe séculier, ainsi que l'avait déjà prudemment suggéré G. Moyse<sup>72</sup>.

Enfin, pour conclure, il conviendrait maintenant de s'interroger sur les démarches qui présidèrent postérieurement à la fondation manquée de Bregenz et à celle, plus pérenne, de Bobbio<sup>73</sup>. Même si une étude comparative reste à mener à partir d'un croisement des textes et de l'archéologie, il apparaît d'ores et déjà que certains parallèles peuvent être établis entre les différentes fondations de Colomban, en particulier sur le choix des lieux, en termes politique, économique, stratégique et religieux.

## Notes

1. IONAE *Vitae Columbanii abbatis discipulorumque eius* (trad. française par De Vogüé, JONAS DE BOBBIO, *Vie de saint Coloman et de ses disciples*).
2. Depuis 2005 à Luxeuil et 2010 à Annegray.
3. Les recherches ont été menées dans le cadre d'un Projet collectif de Recherche (programme du ministère de la Culture) intitulé « Les monastères en Europe occidentale (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). Topographie et structures des premiers établissements en Franche-Comté et en Bourgogne », co-dirigé par Sébastien Bully et Christian Sapin et porté par l'UMR 6298-ARTEHIS, le Centre d'études médiévales d'Auxerre et l'APAHJ de Saint-Claude. Pour les aspects concernant les monastères colombaniens, le programme a bénéficié d'un financement, ou de la collaboration, du ministère de la Culture-DRAC Franche-Comté, du Conseil régional de Franche-Comté, du Conseil départemental de la Haute-Saône, de l'université de Galway en Irlande (projet *Colombanus' Life and Legacy* dirigé par Conor Newman et Mark Stansbury), des fondations privées *Caritas Veritatis* et Gilles et Monique Cugnier, des Villes et Communes de Luxeuil-les-Bains, Fontaine-les-Luxeuil, Saint-Valbert, La Voivre, Faucogney-et-la-Mer, de l'UMR 7619-METIS-Paris VI et de l'Association des amis de saint Coloman; qu'il nous soit permis d'exprimer nos remerciements et toute notre gratitude envers ces partenaires.
4. Les recherches archéologiques se sont poursuivies après le colloque de 2015 sur le site de l'ancienne église Saint-Martin de Luxeuil (dans le cadre du projet de valorisation des vestiges), à Fontaine-les-Luxeuil et sur le site du Mont-Saint-Martin de Faucogney. Seuls les résultats des sondages réalisés en 2016 sur le Mont-Saint-Martin sont pris en compte dans cet article, considérant qu'ils apportent des compléments importants à cette contribution.
5. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*.
6. DIERKENS, « Prolégomènes », p. 371-394.
7. Sur la question du « désert » dans la littérature monastique, on se reportera notamment à DELAPLACE, « Aux origines du "désert" en Occident », p. 217-226; SANTSCHI, « La solitude des ermites », p. 25-40; DUBREUCQ et LAURANSON-ROSAZ, « De l'ermitage au monastère », p. 279-294.
8. SCHROEDER, « *In locis vaste solitudinis* », p. 9-35.
9. Sur ce point, voir MOYSE, *Les origines du monachisme*, p. 63-64.
10. Selon Jonas, le lieu d'Annegray aurait été concédé à Coloman par le roi Sigebert; A. de Vogüé propose quant à lui le nom de Gontran comme donateur d'Annegray (DE VOGÜÉ, *Vie de saint Coloman*, p. 112) alors que pour Michèle Gaillard, Annegray fut sans doute concédé à Coloman par Childebart II (GAILLARD, « La Gaule mérovingienne », p. 17).
11. En ce qui concerne le contexte en Gaule à l'arrivée de Coloman, on se référera à l'article de Ian Wood dans ce même ouvrage.
12. L'un a été découvert dans le bas-côté nord de l'édifice, un second dans le vaisseau central et une grappe de quatre se trouve sur le flanc nord de l'église; CUGNIER, « La Voivre, lieu-dit Annegray », p. 141-143.
13. JONAS DE BOBBIO, *Vie de saint Coloman et de ses disciples*, p. 112-113 (= IONAE *Vitae Columbanii abbatis discipulorumque eius*, p. 163 : « *Erat enim tunc vasta heremus Vosacus nomine, in qua castrum dirutum olim quem antiquorum traditio Anagnates nuncupabant. Ad quem vir sanctus cum venisset, licet aspera vastitate solitudinis et scopulorum interpositione locas, ibi cum suis resedit...* »)
14. De nombreuses hypothèses ont déjà été proposées au sujet de l'identification de Marculf et de la localisation du monastère de *Salicis*. Nous ne détaillons pas ici ce dossier, qui n'apporte rien à la connaissance du site d'Annegray; cf. MOYSE, *op. cit.*, p. 64.
15. JONAS DE BOBBIO, *op. cit.*, p. 115.
16. L'installation de monastères dans des fortifications romaines avait déjà attiré l'attention de S. Lebecq qui notait, pour Annegray, des similitudes avec des sites anglais; LEBECQ, « *Monasterium constructum in castro* », p. 277-295. Notons encore que cette question trouve un écho dans le dossier du monastère du Saint-Mont présenté dans cet ouvrage par Ch. Kraemer et T. Chenal.
17. CHAMBON, « Zones d'implantation publique au haut Moyen Âge », p. 230. Le terme de *Saltus* est explicitement mentionné dans la *Vie de Coloman* à travers quatre occurrences dissimulées dans les livres 7 et 8; cependant, plus que l'évocation d'un statut juridique, le terme « *saltus* » correspond ici à une description physique des lieux et semble être utilisé dans le sens de « *silva* ».
18. Sur ce modèle traditionnel, voir DOHERTY Charles, « The monastic town in early medieval Ireland »; PICARD, « *In Platea Monasterii* »; HUGHES et HAMLIN, *The modern traveller to the Early Irish Church*. Pour une réévaluation récente des critères de détermination de la nature monastique d'un site, on se référera à Ó' CARRAGÁIN, « Vernacular form, monastic practice in the early Middle Ages ».
19. L'hypothèse d'un enclos circulaire de type irlandais avait été prudemment émise par Gilles Cugnier, initiateur des premières recherches archéologiques à Annegray en 1958; CUGNIER, *Le monastère Saint-Jean-Baptiste d'Annegray*, p. 47.
20. Les recherches sont notamment poursuivies par Emmet Marron dans le cadre d'une recherche post-doctorale (bourse Marie Curie, université de Newcastle) portant sur l'étude des paysages monastiques au début de l'Europe médiévale (ChroMoLEME).
21. MARRON, *In His Silvis Silere*.
22. MULLER, « Regards sur Faucogney et les enceintes collectives des Vosges comtoises », p. 239-256.
23. Contrairement à d'autres axes antiques dans la région, dont des tronçons sont reconnus archéologiquement (FAURE-BRAC, *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Saône*, 70, p. 61-66), nous n'avons pas de témoignages matériels d'une voie antique dans la vallée du Breuchin. La raison en est peut-être un important coalluvionnement du fond de la vallée ( $\pm 1,40$  m) qui intervient à partir du Moyen Âge, comme que nous l'avons constaté lors de la fouille menée en 2012 sur la maison-forte située au pied de la butte d'Annegray (MARRON et BULLY, « Recent Archaeological Work », p. 187-206).
24. FAURE-BRAC, *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Saône*, 70, p. 225-226.
25. Stèle conservée au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, n° inventaire 848.4.1.
26. JEANNIN, « Églises rurales comtoises », p. 95-110.
27. Nous remercions tout particulièrement Sylviane Humbert, céramologue INRAP, pour cette information.
28. JEANNIN, art. cité, p. 99.
29. Un premier sondage a été ouvert dans le chœur en 2013, puis un second dans la nef en 2014.
30. La découverte de deux monnaies est exceptionnelle dans le contexte d'un site malheureusement pillé par des fouilles clandestines avec des détecteurs de métaux.
31. Les études numismatiques et céramologiques sont redevables respectivement à Ph. Gode et A. Saggese.
32. Sur la question des fortifications de hauteurs dans les Vosges, on se reportera notamment à MEYER, « Première approche de l'occupation du massif des Vosges », p. 119-130; aux études jurassiennes de GANDEL, « Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) », p. 313-421; et plus largement à BRULET, « L'architecture militaire romaine en Gaule », p. 156-179.
33. CHAMBON, « Zones d'implantation publique », p. 230-233.
34. Selon les méthodes du magnétomètre, de la résistivité électrique et du radar-sol.
35. Étude menée dans le cadre du projet ChroMoLEME.
36. Pour plus d'informations sur la maison-forte : MARRON et BULLY, « Recent Archaeological... », p. 50-55; BULLY *et alii*, « Autour de Luxeuil », p. 241-254; BULLY et MARRON, « Annegray, la première fondation sur le continent », p. 50-55.

37. D'après un procès-verbal conservé aux Arch. dép. de Haute-Saône, H 678.
38. Échantillon Beta-393906, Cal AD 895-995, 95 % probabilité.
39. JONAS DE BOBBIO, *op. cit.*, p. 119; *Vita Columbani*, 10, (17), p. 169 : « *Cumque iam multorum monachorum societate densaretur, coepit cogitare, ut potioris loci in eodem heremo quereret, quo monasterium construxisset, invenitque castrum firmissimo olim fuisse munimine cultum, a supradicto loco distantem plus minus octo milibus, quem Luxovium prisca tempora nuncupabant. Ibi aquae calidae cultu eximio constructae habebantur; ibi imaginum lapidearum densitas vicina saltus densabant, quas cultu miserabili ritoque profane vetusta paganorum tempora honorabant, quibusque execrabiles ceremonias litabant; solae ibi ferae ac bestiae, ursorum, bubalorum, luporum multitudo frequentabant.* »
40. BULLY *et alii*, « Les origines du monastère de Luxeuil », p. 311-355.
41. Sur ces questions de terminologie : CARRIÉ, « Nommer les structures rurales », p. 25-46.
42. Sur la question du *castrum*, on se reportera à une première synthèse présentée par BONVALOT, CARD et JEANNIN, *Luxovium, retour aux sources*, p. 57-64.
43. Le tronçon de muraille aurait été détruit au moment de sa découverte à l'occasion de travaux d'aménagements d'une cave et les stèles, retirées de la maçonnerie, sont aujourd'hui exposées pour certaines au musée de la Tour des Échevins à Luxeuil.
44. Une réactualisation du dossier du *castrum* en fonction des données archéologiques récentes est présentée dans BULLY *et alii*, « Les origines du monastère de Luxeuil », p. 317-318 et 324-335.
45. Et on notera que les balnéaires du sanctuaire semblent avoir été encore en usage au VII<sup>e</sup> siècle si l'on en croit un passage de la *Vita* de saint Agilus qui relate le miracle de la résurrection d'un frère noyé dans les thermes de Luxeuil (AASS, *Aug.*, p. 322).
46. BULLY *et alii*, « Les origines du monastère de Luxeuil », p. 319-320.
47. *Ibid.*, p. 311-355.
48. Monnaie de Constantin I<sup>er</sup> prise dans une maçonnerie.
49. Réalisée sur un charbon de bois pris dans le mortier du mur gouttereau sud, qui donne une fourchette chronologique comprise entre 430 et 600 (Échantillon Poz-28163); Cal AD 430-490 (38,2 % probabilité), Cal AD 510-520 (1,6 % probabilité), CAL AD 530-570 (30,4 % de probabilité), CAL AD 430-600 (95,4 % probabilité).
50. BONNET et PEILLEX, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*, p. 22.
51. BRULET (dir.), *La cathédrale Notre-Dame de Tournai*, p. 156-161 et 382-388.
52. ČAUŠEVIĆ-BULLY et BASSI, « Problématiques et état des recherches en cours du PCR "Vesontio Christiana" » (à paraître).
53. FACCANI, *Die Dorfkirche St. Gallus in Kaiseraugst/AG*, p. 157-160.
54. RISTOW, « Die Dietkirche in Bonn-Archäologie », p. 11-25.
55. Sur une vue cavalière du XVII<sup>e</sup> siècle de l'abbaye par Dom G. Bucelin, l'église Notre-Dame du XV<sup>e</sup> siècle, est cependant désignée comme une « *basilica vetustior in qua vetustissima monumenta religiosorum* » (dessin conservé à Stuttgart, Württembergische Landesbibliothek, HBV 15a, p. 529).
56. JONAS DE BOBBIO, *op. cit.*, p. 141.
57. Nous remercions Clare Stancliffe d'avoir attiré notre attention sur une nuance à observer dans cette interprétation architecturale de l'*atrium* de Luxeuil, terme utilisé dans les textes irlandais des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles et renvoyant plus largement aux bâtiments du monastère, en référence au temple de Salomon de l'Ancien Testament. Voir SWIFT, « Forts and Fields », p. 105-125.
58. La limite sud est hors de l'emprise de la fouille.
59. Le creusement d'une cave de la fin du Moyen Âge et l'emprise limitée de la fouille dans ce secteur n'ont pas permis de s'en assurer.
60. *Miracula SS Waldeberti et Eustasii*, HOLDER-EGGER (éd.), p. 1173; Nous remercions Alain Dubreucq pour cette traduction.
61. Cf. BULLY *et alii*, « Les origines du monastère de Luxeuil », p. 346-350.
62. GAILLARD et DEFLOU-LECA, « Sources narratives et archéologie », p. 29-30.
63. BULLY *et alii*, « Autour de Luxeuil », p. 247.
64. En outre, la parcelle du Clos de la Place n'a pu être prospectée.
65. Cf. l'article de Ch. Kraemer et T. Chenal dans ce volume.
66. Sur la nécessité de relativiser la mission évangélisatrice de Colomban : BULLY et PICARD, « *Mensa in Deserto* », p. 119-143.
67. Seule la poursuite des fouilles sur une propriété privée permettrait de répondre à ces questions.
68. JONAS DE BOBBIO, *op. cit.*, p. 159.
69. DUBREUCQ, « Le monachisme insulaire armoricain », p. 35-46.
70. Cf. *supra*.
71. MOYSE, « La Bourgogne septentrionale », p. 470.
72. MOYSE, *Les origines du monachisme*, p. 65 et 174.
73. On se reportera à l'article de Roberta Conversi, Eleonora Destefanis et Alessandro Zironi dans ce même volume.

## Bibliographie

### Sources

- Vita Agili abbatis*, in AASS, *Aug.*, Lutetiae Parisioreum, apud Carolum Saxeum, 1669, p. 315-334.
- ADSONIS DERVENSIS, *Miracula SS. Waldeberti et Eustasii auct. Adsonis abbatis Dervensis*, Oswald HOLDER-EGGER (éd.), Hanovre, Hahn, 1888, p. 1170-1176 (MGH, SS XV/2).
- IONAE *Vita Columbani abbati discipulique eius*, Bruno KRUSCH (éd.), *Ionae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Iohannis*, Hanovre et Leipzig, Hahn, 1905, p. 1-294 (MGH, SRGus 37).
- JONAS DE BOBBIO, *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, introduction, traduction et notes par Adalbert DE VOGÜÉ, Bégrolles-en-Mauges, Abbaye de Bellefontaine, 1988 (Vie monastique, 9).

### Études

- BONNET Charles et PEILLEX Alain (en coll. avec), *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Genève, Droz, 2012.
- BONVALOT Nathalie, CARD Christophe et JEANNIN Yves, *Luxovium, retour aux sources*, Besançon, Centre régional de documentation archéologique, 1991.
- BULLY Sébastien et PICARD Jean-Michel, « *Mensa in Deserto: Reconciling Jonas's Life of Columbanus with recent archaeological discoveries at Annegray and Luxeuil* », in Nancy EDWARDS, Maire NI MHAONAIGH et Roy FLECHNER (éd.), *Transforming landscapes of Belief in the Early Medieval Insular World and Beyond. Converting the Isles*, II, Turnhout, Brepols, 2017, p. 119-143.
- BULLY Sébastien *et alii*, « Autour de Luxeuil : état des recherches sur les monastères d'Annegray, de Fontaine et du Saint-Mont », *Le Pays lorrain*, 2016, p. 241-254.
- BULLY Sébastien et MARRON Emmet, « Annegray, la première fondation sur le continent », *Colomban et l'abbaye de Luxeuil au cœur de l'Europe du haut Moyen Âge*, Besançon, coll. « Archéologie en Franche-Comté, n° 5 », 2015, p. 50-55.



- BULLY Sébastien, BULLY Aurélia, ČAUŠEVIĆ-BULLY Morana avec la coll. de FIOCCHI Laurent, « Les origines du monastère de Luxeuil (Haute-Saône) d'après les récentes recherches archéologiques », *L'empreinte chrétienne en Gaule (de la fin du IV<sup>e</sup> au début du VIII<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols, 2014, p. 311-355.
- BRULET Raymond (dir.), *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. L'archéologie du site et des monuments anciens*, vol. 1 : *Études et documents*, Archéologie 27, Tournai, Institut du patrimoine wallon, 2012.
- BRULET Raymond, « L'architecture militaire romaine en Gaule pendant l'Antiquité tardive », Michel REDDÉ, Raymond BRULET, Rudolf FELLMANN, Jan Kees HAALBOST et Sigmar VON SCHNURBEIN, *L'architecture de la Gaule romaine : les fortifications militaires*, Documents d'archéologie française, 100, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006, p. 156-179.
- CARRIÉ Jean-Michel, « Nommer les structures rurales entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge : le répertoire lexical gréco-romain et ses avatars modernes. Première partie », *Antiquité tardive*, n° 20, Turnhout, Brepols, 2012, p. 25-46.
- ČAUŠEVIĆ-BULLY Morana et BASSI Marie-Laure, « Problématiques et état des recherches en cours du PCR "Vesontio Christiana. Topographie chrétienne de Besançon (IV<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.)", La ville de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », Actes des XXXVIII<sup>e</sup> journées internationales d'archéologie mérovingienne (à paraître).
- CHAMBON Jean-Pierre, « Zones d'implantation publique au haut Moyen Âge précoce dans le nord de la cité de Besançon. L'apport de l'analyse diachronique des noms de lieux », *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese*, Berlin/New York, W. de Gruyter, 2004, p. 221-256.
- CUGNIER Gilles, *Le monastère Saint-Jean-Baptiste d'Annegray*, Luxeuil-les-Bains, éd. des Amis de Saint-Colomban, 1997.
- CUGNIER Gilles, « La Voivre, lieu-dit Annegray. Site du monastère de saint Colomban », *Les premiers monuments chrétiens de la Gaule*, t. 3, Paris, Picard, 1998, p. 141-143.
- DELAPLACE Christine, « Aux origines du "désert" en Occident. Érémitisme et premières fondations monastiques en Gaule et en Italie aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles après Jésus-Christ », *Montagnes sacrées d'Europe. Actes du colloque de Tarbes « Religion et montagnes de l'Antiquité à nos jours »* (30 mai-2 juin 2002), Serge BRUNET, Dominique JULIA et Nicole LEMAITRE (textes réunis par), Paris, Publications de la Sorbonne, 2005.
- DIERKENS Alain, « Prolégomènes à une histoire des relations culturelles entre les îles britanniques et le continent pendant le haut Moyen Âge. La diffusion du monachisme dit colombanien ou iro-franc dans quelques monastères de la région parisienne au VII<sup>e</sup> siècle et la politique religieuse de la reine Bathilde », in Hartmut ATSMÄ (éd.), *La Neustrie*, vol. 2, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1989, p. 371-394.
- DOHERTY Charles, « The monastic town in early medieval Ireland », in Anngret SIMMS et Harold. B. CLARKE (éd.), *The comparative history in early medieval Ireland, BAR international series*, n° 225, Oxford, British Archeological Reports, 1985, p. 45-75.
- DUBREUCQ Alain, « Le monachisme insulaire armoricain d'après les textes hagiographiques », *Hortus Artium Medievalium*, n° 19, 2013, p. 35-46.
- DUBREUCQ Alain et LAURANSON-ROSAZ Christian, « De l'ermitage au monastère : aux origines de l'espace monastique en Gaule à partir de deux exemples : *Burgondie* et l'Auvergne (fin V<sup>e</sup>-début VIII<sup>e</sup> siècle) », *Hortus Artium Medievalium*, n° 9, 2003, p. 279-294.
- FACCANI Guido, *Die Dorfkirche St. Gallus in Kaiseraugst/AG. Die Bauliche Entwicklung vom römischen christKatholischen Gemeindekirche*, Augst, Augusta Raurica, 2012.
- FAURE-BRAC Odile, *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Saône*, 70, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002.
- GAILLARD Michèle, « La Gaule mérovingienne à l'arrivée de saint Colomban », *Cahiers colombaniens 2010*, Luxeuil-les-Bains, Éd. des Amis de saint Colomban, 2011, p. 15-23.
- GAILLARD Michèle et DEFLOU-LECA Noëlle, « Sources narratives et archéologie : quelques réflexions sur la topographie religieuse du haut Moyen Âge », in *La mémoire des pierres. Mélanges d'archéologie, d'art et d'histoire en l'honneur de Christian Sapin*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, Turnhout, Brepols, 2016, p. 21-32.
- GANDEL Philippe, « Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *Revue archéologique de l'Est*, t. 60, n° 183, Dijon, 2011, p. 313-421.
- HUGUES Kathleen et HAMLIN Ann, *The modern traveller to the early Irish Church*, Dublin, S. P. C. K., 1977.
- JEANNIN Yves, « Églises rurales comtoises fondées sur des constructions romaines », in *Burgondes, Alamans, Francs, Romains dans l'Est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003, p. 95-110.
- LEBECQ Stéphane, « *Monasterium constructum in castro quod lingua Anglorum Cnobheresburg vocatur* (Bède, HEGA, III 19). De l'attraction exercée par les fortifications romaines sur les fondations monastiques dans l'Angleterre du très haut Moyen Âge », in Jean-Marie SANSTERRE, *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Rome, École française de Rome, 2004, p. 277-295 (collection de l'École française de Rome 233).
- MARRON Emmet, In His Silvis Silere: *The Monastic Site of Annegray—Studies in a Columbanian Landscape*, thèse de doctorat, National University of Ireland, Galway, Conor NEWMAN et Mark STANSBURY (dir.), Department of Archaeology, School of Geography and Archaeology, septembre 2012.
- MARRON Emmet et BULLY Sébastien, « Recent Archaeological Work on the Site of the Columbanian Monastery of Annegray (Haute-Saône) », in Charles KRAEMER et Jacky KOCH (dir.), *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge*, Actes du

- colloque de Gérardmer-Munster (30 août-1<sup>er</sup> septembre 2012), Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2017, p. 187-206.
- MEYER Nicolas, « Première approche de l'occupation du massif des Vosges au nord du Donon. De la fin de l'Antiquité à la fin du premier millénaire », in Charles KRAEMER et Jacky KOCH (dir.), *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge*, Actes du colloque de Gérardmer-Munster (30 août-1<sup>er</sup> septembre 2012), Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2017, p. 119-130.
- MOYSE Gérard, « La Bourgogne septentrionale et particulièrement le Diocèse de Besançon de la fin du monde antique au seuil de l'âge carolingien », in Joachim WERNER et Eugen EWIG (Hrsg.), *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1979, p. 467-488.
- MOYSE Gérard, *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, BEC, t. CXXXI, Paris, Droz, 1973.
- MULLER Vianney, « Regards sur Faucogney et les enceintes collectives des Vosges comtoises », in Charles KRAEMER et Jacky KOCH (dir.), *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge*, Actes du colloque de Gérardmer-Munster (30 août-1<sup>er</sup> septembre 2012), Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2017, p. 239-256.
- Ó' CARRAGÁIN, « Vernacular form, monastic practice in the early Middle Ages: evidence from Toureen Peakaun », in Thomas GABOR et Alexandra KNOX (éd.), *Early Medieval Monasticism in the North Sea Zone*, Oxford, Oxford University School of Archaeology, coll. « Anglo-Saxon Studies in Archeology and History, n° 20 », 2017, p. 67-80.
- PICARD Jean-Michel, « "In platea monasterii": the layout of ecclesiastical settlements in early medieval Ireland (7th-9th C.) », in Flavia DE RUBEIS et Federico MARAZZI, *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI)*, Roma, Viella, 2008, p. 67-82.
- PRINZ Friedrich, *Frühes Mönchtum im Frankenreich: Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastischen Entwicklung*, München, R. Oldenbourg, 1965 (2<sup>e</sup> éd. Darmstadt, 1988).
- RISTOW Sebastian, « Die Dietkirche in Bonn-Archäologie und geschichte ihrer frühzeit », *1000 Jahre Kirche im Bonner Norden*, Neustadt a. d. Aisch, 2015, p. 11-25.
- SANTSCHI Catherine, « La solitude des ermites. Enquête en milieu alpin », *Médiévales*, n° 28, 1995, p. 25-40.
- SCHROEDER Nicolas, « *In locis vaste solitudinis* », *Le Moyen Âge*, 2010/1, t. CXVI, p. 9-35.
- SWIFT Catherine, « Forts and Fields of the early Irish church », *The Journal of Irish Archaeology*, n° 9, 1998, p. 105-125.

